



Balan

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE - ÉDITION 2022 - WWW.VILLE-BALAN.FR



MAGAZINE MUNICIPAL



ARG
Granulats et recyclage

LIVRAISONS SUR DEMANDE
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

Sable, Graviers, Terre Végétale,
Enrobé à froid, Matériaux Paysagers,



AIN RHÔNE GRANULATS
CARRIÈRE DE BALAN
TEL : 04.72.25.44.37
FILIALE DU GROUPE BRUNET




FERME ... Là!
Produits Fermiers SARL

VENTE DIRECTE

 04 72 25 43 72
ferme.la@orange.fr

1546, route de Lyon
01360 Balan (La Valbonne)
Fax : 04 72 25 45 73

du mercredi au samedi :
de 9h à 12h30 et de 15h à 19h

Paysans d'ici et d'aujourd'hui

ossature bois
charpente
couverture



particuliers
entreprises
collectivités

FAVRAT
construction bois

Ensemble, construisons l'avenir



183 Rue des Sapinettes - 01360 BALAN - Tél. 04 78 97 40 82 - info@favrat.fr
www.favrat.fr



BERNARD

Spécialiste Irrigation
Tracteurs
Matériels Espaces Verts
Ventes - Réparations

MATÉRIELS AGRICOLES

www.bernard-agri.com

P.A. des Prés Seigneurs - BP 60133 - 01124 DAGNEUX Cedex
Tél. 04 78 06 15 26 - Fax 04 78 06 59 44 - contact@bernard-agri.com

SUCCURSALES :

3, rue Nicephore Niepce - 38550 SAINT MAURICE L'EXIL
Tél. 04 78 86 27 40 - Fax 04 74 86 57 66

rue Pierre et Marie Curie - Z.I. Sud - 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE
Tél. 04 74 32 89 20 - Fax 04 74 14 73 24

04 78 88 01 01 RD 84B
01360 BALAN

Livraison pour particuliers
et professionnels du lundi
au samedi matin



BML
BALAN

Notre équipe vous accompagne pour
vos projets béton

www.betonalyon.fr

SOMMAIRE

VOUS TROUVEREZ DANS CETTE ÉDITION

P. 4-31

MUNICIPALITÉ

Édito du Maire
Organisation des services municipaux
Budget 2021, Urbanisme 2021
Commissions municipales, CCAS, Cadre de vie
Écoles communales, Balan en bref
Hommage à Denis Ducros, Cérémonie du 11 novembre



P. 32-57

ASSOCIATIONS

Les Passionnées, BAL, Si Balan m'était conté, Tous en scène
Bibliothèque, Club Philatélique, EIME, Bibliothèque Sonore
Sou des Écoles, Parents d'Élèves, Les Lômes, Ram, Les Bamb'Ain
MFR, Tennis Club, Kick Boxing, BCA, FCB, Les Archers, ASCB
Église Évangélique, La Cordée, Comité du Jumelage, Téléthon
Club de l'Amitié, Sapeurs-pompiers



P. 58-63

BALAN PRATIQUE

Infos utiles
Vos démarches en ligne
Location des équipements communaux
État civil



Directeur de la publication : **Patrick MÉANT**

Responsable de la rédaction : **Véronique DOCK**
et la commission communication - **Malvina DUHAMEL, Paméla NESTEROVITCH, Valérie VILLARD, Corinne VILLARDIER, Marie-Claire LIORET, François FERRETTI, Noémie BIMOSZ, Jean-Pierre BURGHARDT**

Conception & réalisation : **Studio Pertinence (01)** - Imprimé sur papier certifié PEFC par un imprimeur labellisé Imprim'Vert

ÉDITO

NOUS AVONS FAIT PREUVE DE RÉSILIENCE

PATRICK MÉANT
MAIRE DE BALAN



Chères Balanaises, chers Balanais,

Après avoir traversé une période très tourmentée par une pandémie qui a bouleversé nos habitudes, force est de constater que nous avons su faire preuve de résilience pour relancer nos vies personnelles, institutionnelles et associatives, cependant, le contexte reste fragile. J'espère que nous ne serons pas amenés à prendre de nouvelles mesures coercitives ravivant de mauvais souvenirs.

Nos actions 2021 sont développées tout au long de ce bulletin municipal, par conséquent à travers cet éditto, je me concentrerai à balayer sommairement nos perspectives majeures.

Le monde économique a démontré une capacité d'adaptation extraordinaire qui a permis de limiter les effets collatéraux de cette crise sanitaire ; monde que nous continuerons à soutenir autant que faire se peut.

Dans ce domaine, à échéance 2025-2030, l'intention historiquement actée d'étendre la Zone des 2B devrait se concrétiser et ainsi s'agrandir entre autres sur notre commune pour devenir la zone des 3B. Cet aménagement structurant conséquent s'inscrit dans le projet de territoire et nécessite en revanche d'engager dès à présent une étude d'orientation et d'aménagement impactant les 3 communes que sont Balan, Bèlignieux et Bressolles. Assurément, il s'agit d'un enjeu collectif qui doit à la fois répondre à des exigences d'optimisation foncière, de mobilité, d'aménagement et éventuellement d'habitat associé.

Aujourd'hui, tous les projets mis entre parenthèses reprennent vie, et se dégage une envie encore plus forte de les réaliser.

Le monde associatif ressort de son cocon pour proposer une multitude d'activités reconstituant ainsi le lien social et les temps d'échanges dont nous avons tant besoin.

Mon attachement au monde associatif reste très fort et notre soutien à celui-ci demeure une de nos priorités, mais avec une évolution majeure dans le mode d'accompagnement. Effectivement, nous avons choisi d'aider les différentes associations sportives et culturelles à travers la réalisation et la mise à disposition de moyens leur permettant d'exercer leur activité dans de meilleures conditions plutôt que de verser des subventions figées et automatiques qui pourraient parfois être un non-sens. C'est dans l'échange permanent que s'opère cette transition qui a déjà permis certaines concrétisations très appréciées. Je remercie publiquement tous les responsables d'associations ainsi que tous les bénévoles pour leur implication si chère à notre essor.

Durant cette période de crise sanitaire, la prise de mesures imposées par les prérogatives des différentes institutions ou simplement dictées par notre bon sens fut très chronophage. Malgré cela nous avons continué à travailler sur les projets en ligne avec notre feuille de route.

Après de nombreux mouvements de personnel nous sommes parvenus à construire une nouvelle équipe d'employés communaux, investis, volontaires et manifestant une réelle volonté de vous satisfaire. Je tiens à souligner la qualité de leur travail et leur implication.

Comme je l'avais annoncé précédemment, cette année 2022 marque une étape importante de notre désendettement et laisse donc place au lancement de nouveaux ouvrages, le plus significatif étant l'enfouissement des réseaux et la réhabilitation des voiries de la rue de La Chapelière.

Se profile également durant les 3 années à venir la réhabilitation des bâtiments quelque peu vieillissants de notre commune en nous inscrivant pleinement dans un plan de transition écologique devenu à la fois incontournable mais surtout impératif au regard de l'avenir des générations futures.

Nous profiterons de ces opérations de rénovation pour équiper numériquement nos bâtiments : priorité sera donnée aux écoles.

D'autres projets élaborés en co-construction avec notre communauté de communes pourraient également voir le jour. Même s'il peut paraître un peu précoce de l'évoquer ici, la réalisation d'un premier tronçon de mode doux, comprenez ici piste cyclable et piétonne, me tient à cœur, nous tient à cœur. La première phase de cette opération serait la liaison entre le quartier du Front de Bandière et la gare de La Valbonne mais aucune échéance n'a encore été définie.

L'achèvement de tous les travaux prévisionnels évoqués ci-dessus sera rythmé par l'attribution des dotations qui nous seront allouées en fonction de chaque thématique.

Tous ces desseins qui font renaître notre optimisme ne doivent pas nous faire oublier qu'en 2021 notre commune a connu trop de disparitions, très brutales parfois. Mes pensées les plus émues vont donc vers toutes ces familles qui ont perdu un proche ou qui côtoient la maladie malheureusement de trop près.

Alors à l'aube de cette nouvelle année qui se dessine je vous souhaite une année heureuse, féconde, emplie d'espoir et de projets ! Qu'elle soit une année de progrès, de réussite, de confiance et qu'elle préserve votre santé.

AIDER LE TISSU ASSOCIATIF

LANCER DE NOUVEAUX PROJETS

SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

IL NOUS SEMBLAIT QUE C'ÉTAIT HIER, MAIS CELA FAIT

15 ANS DÉJÀ !

QUE **BEL'IMMO** VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS **PROJETS IMMOBILIERS !**

Bel'Immo
Agence immobilière

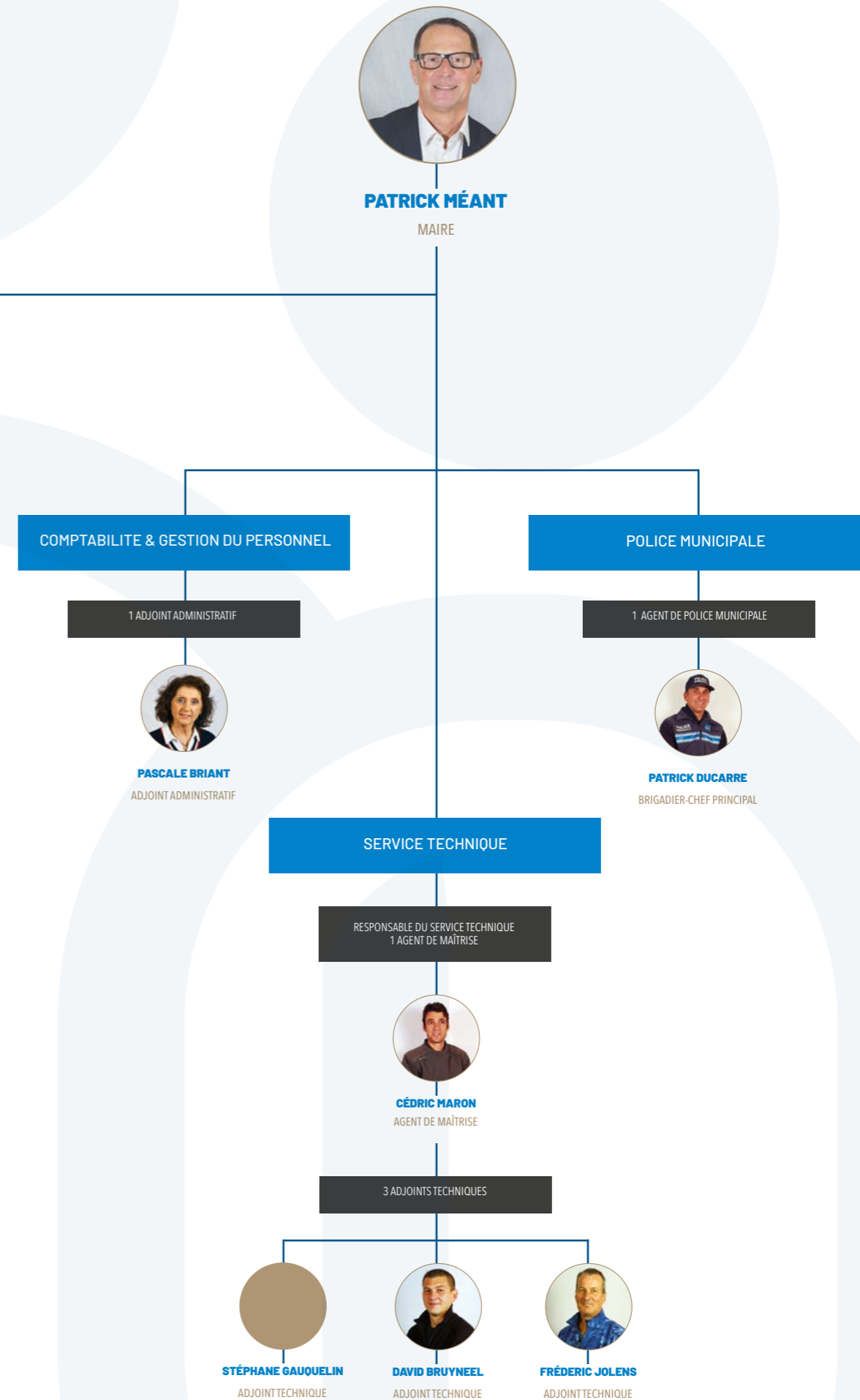
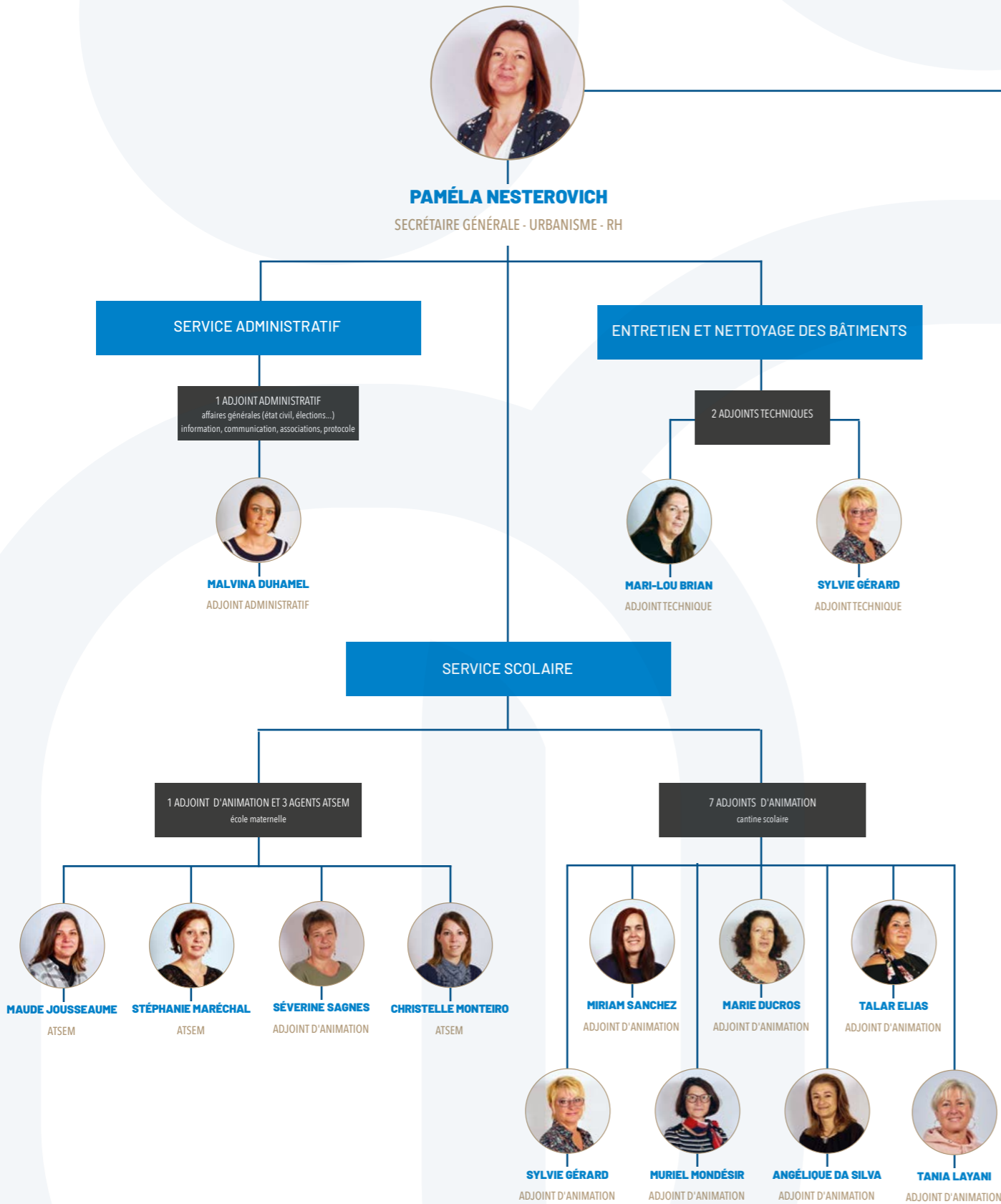
84 route de Genève
01360 Bèlignieux

Tél : 04 72 25 91 18

beligneux.immo@gmail.com
www.beligneuximmo.fr

ORGANIGRAMME

ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX





LES BUDGETS COMMUNAUX

PAR PATRICK MÉANT



LE BUDGET PRIMITIF EST ÉQUILIBRÉ EN RECETTES ET EN DÉPENSES POUR UN MONTANT DE :

1 458 192 €

EN BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement 2021 reste un budget contraint mais globalement stable avec une très légère hausse de 0,9% par rapport au budget 2020.

De manière générale la baisse des dotations ainsi que l'évolution démographique de notre commune, nécessitent sans cesse d'adapter nos budgets et de constituer des dossiers de demande de subvention structurés, détaillés et aboutis.

Ce n'est que par ces actions que nous pourrons entrevoir la réalisation de projets de taille raisonnable.

722 988 €

EN BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement 2021 est volontairement déséquilibré. Le montant des recettes s'élève à 722 989€ alors que le montant des dépenses s'élève à 607 935€. L'excédent prévisionnel de 115 054€ sera reversé au budget 2022.

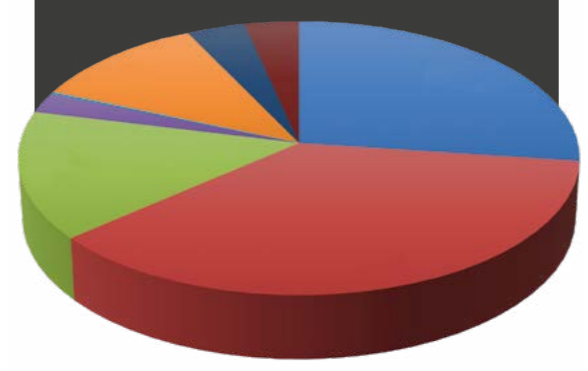
LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 458 192 €

Les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions...) se décomposent ainsi :

- Charges à caractère général (eau, électricité, entretien bâtiments, ...) : **395 018 €**
- Charges de personnel : **533 630 €**
- Autres charges de gestion courante (indemnités élus, cotisations, subventions aux associations ...) : **219 910 €**
- Charges financières : **36 333 €**
- FPIC : **55 000 €**
- Opérations d'ordre : **50 803 €**
- Divers (charges exceptionnelles, dotation aux provisions) : **1 909 €**
- Virement à la section d'investissement : **165 589 €**



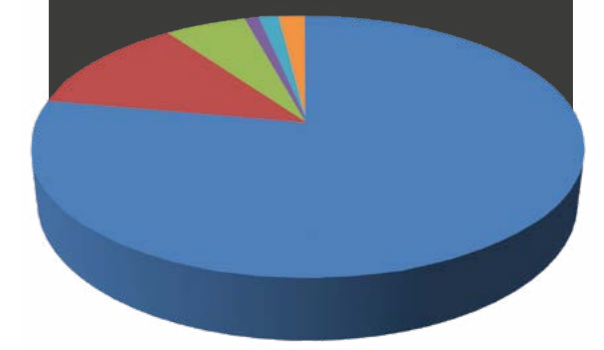
- charges à caractère général (27,1%)
- charges financières (2,5%)
- opérations d'ordre (3,5%)
- charges de personnel (36,6%)
- virements d'investissement (11,3%)
- autres charges de gestion courante (15,1%)
- Fonds de Péréquation Intercommunal FPIC (3,8%)
- divers (0,1%)

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 445 323 €

Les recettes que la collectivité peut percevoir (transferts de prestations de services, des dotations de l'Etat, des impôts et taxes...) se décomposent ainsi :

- Impôts et taxes : **1 134 930 €**
- Dotations et participations : **179 022 €**
- Autres produits de gestion courante : **81 688 €**
- Divers (produits exceptionnels, reprise de provisions, atténuation de charges) : **20 120 €**
- Produits des services : **13 867 €**
- Opérations d'ordre : **28 565 €**



- impôts et taxes (77,8%)
- autres produits de gestion courante (5,6%)
- divers (1,3%)
- dotations et participations (12,3%)
- produits des services (1%)
- opérations d'ordre entre sections (2%)

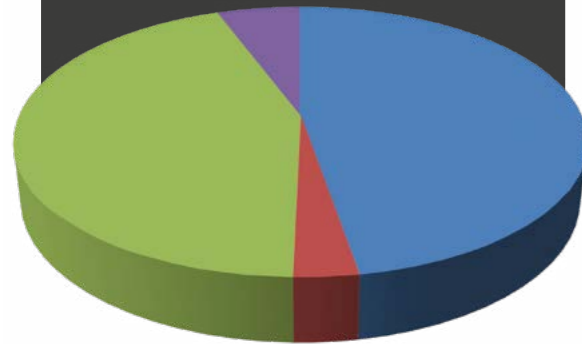
LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

607 935 €

Les dépenses relatives au remboursement de la dette et aux équipements de la collectivité (travaux en cours, acquisitions, ...) se décomposent ainsi :

- Immobilisations corporelles : **287 474 €**
- Immobilisations incorporelles : **18 682 €**
- Emprunts et dettes assimilées : **267 248 €**
- Autres immobilisations et opérations d'ordre : **34 531 €**



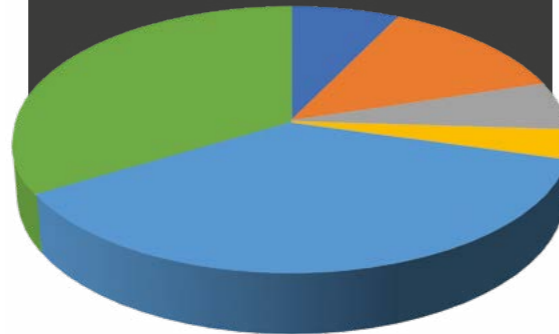
- immobilisations corporelles (47,29%)
- immobilisations incorporelles (3,07%)
- autres immobilisations et opérations d'ordre (5,68%)
- emprunts et dettes assimilées (43,96%)

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

751 852 €

Les recettes correspondent majoritairement aux emprunts, aux dotations et subventions de l'Etat. On y trouve aussi l'autofinancement, recette qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

- Subventions, participations et conventions : **93 943 €**
- Écritures d'ordres et produits de cession : **52 443 €**
- FCTVA : **24 000 €**
- Taxe d'aménagement : **28 000 €**
- Excédents de fonctionnement capitalisés : **242 763 €**
- Solde d'exécution : **268 516 €**

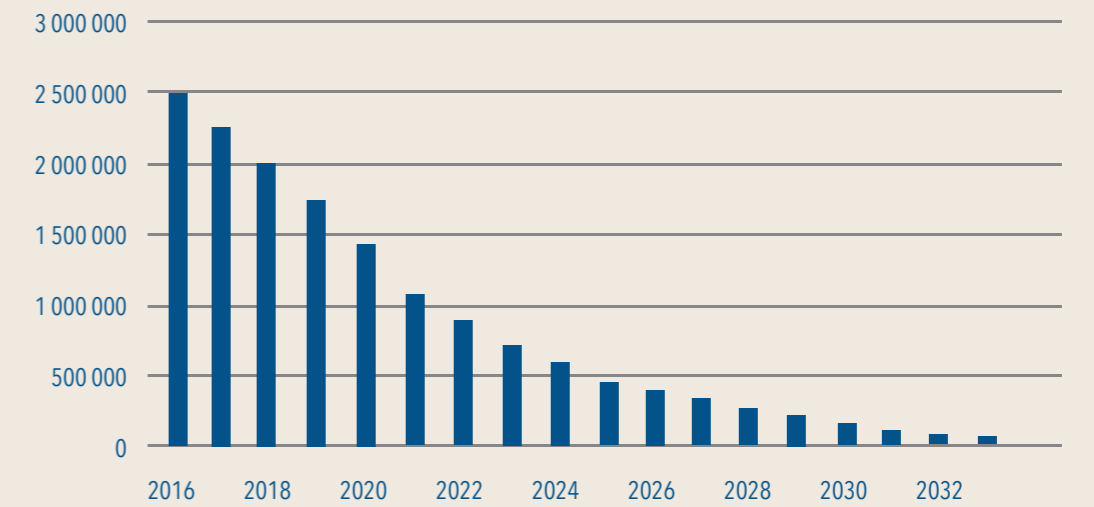


- écritures d'ordres et produits de cession (7,2%)
- soldes d'exécution (37,1%)
- excédents de fonctionnement (33,6%)
- FCTVA (3,3%)
- taxe d'aménagement (5,8%)
- subventions, participations et conventions (13%)

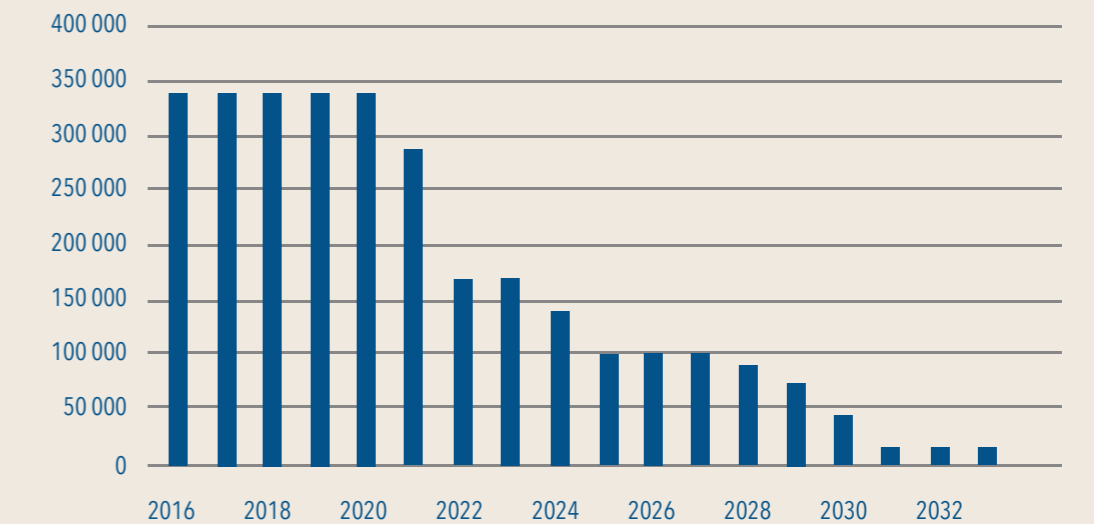
LA DETTE

Comme vous pouvez le constater sur l'histogramme des annuités, le montant des remboursements de 2022 baisse de plus de 40% par rapport à 2021. Nous allons donc pouvoir procéder à une opération de renégociation et de compactage des prêts résiduels auxquels devrait s'ajouter le financement d'une partie de l'enfouissement des réseaux et de la reprise des voiries du quartier de la rue de la Chapelière.

CAPITAL RESTANT DÛ



ANNUITÉS



URBANISME

PLU, PERMIS & DÉCLARATIONS, RÈGLES EN VIGUEUR

PLU

UN NOUVEAU PLAN
LOCAL D'URBANISME
À L'ÉTUDE

En termes d'urbanisme nous avons le souhait de démarrer la révision complète de notre PLU élaboré le 27 juin 2005. En effet, le nombre important de modifications que nous avons apporté depuis sa première rédaction conjugué à de nouvelles directives urbanistiques nous imposent d'envisager sa refonte complète. Cette action devrait débuter en 2023 et nécessite environ 3 ans de travail et de procédure jusqu'à son approbation définitive.

Ce nouveau PLU intégrera l'extension de la Zone des 2B (Béligneux-Bressolles) en Zone des 3B (Balan-Béligneux- Bressolles). Ce projet, très structurant, prend une dimension plus large que notre propre territoire communal et ainsi les PLU des communes concernées seront mis en adéquation avec les prescriptions de la déclaration de projet dans sa globalité. Cependant dans un premier temps, nous avons engagé l'action de faire évoluer le PLU actuel pour finaliser la régularisation réglementaire de l'aménagement du parking de covoiturage situé à la sortie d'autoroute, le long de la RD 1084. Cette opération en cours a pour but de reclasser cet emplacement en Zone UE (Urbaine d'Équipement) en lieu et place de la Zone A (Agricole) actuelle.

Nous profitons de cette modification pour y insérer quelques OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation). Le but d'une OAP est de permettre à la commune d'avoir la maîtrise de l'orientation urbanistique qu'elle veut donner à certains secteurs stratégiques ou censés le devenir.

Toutes ces actions sont menées conjointement avec la DDT (Direction Départementale des Territoires), le SCOT BUCOPA (Schéma de Cohérence Territoriale du Bugey, de la Côtière et de la Plaine de l'Ain) et notre conseillère en urbanisme.

Comme vous le constatez, la tâche sera longue, néanmoins très intéressante et surtout essentielle pour ne pas déstructurer notre commune.

En cas de doute ou pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter nos services
Paméla NESTEROVITCH,
secrétaire générale des services,
au **04 78 06 19 24**
ou par mail urbanisme@ville-balan.fr

Mme Catherine BANCEL-FRANGIONE
maire adjointe déléguée à l'urbanisme
sur RDV au **04 78 06 19 24**

3 orientations d'aménagement et de programmation

1

Une OAP concernant l'aménagement du cœur de village en privilégiant l'implantation de commerces et d'habitat avec des prescriptions particulières. Cette OAP permet de marquer la volonté politique de préserver et de dynamiser notre cœur de village, même si la collectivité est déjà propriétaire d'un certain nombre de bâtiments. A noter que l'article L151-16 du code de l'urbanisme permet de pérenniser les commerces de détail et de proximité existants.

2

Une OAP concernant l'angle de la rue du Stade et de la rue Centrale afin de prévoir un aménagement cohérent et qualitatif sur les différentes parcelles de ce secteur lorsqu'elles deviendront disponibles.

3

Une OAP concernant une partie de la rue de la Chanaz afin de pouvoir privilégier un habitat résidentiel parfaitement intégré à l'espace existant si des libérations de terrain s'opéraient.

DOSSIERS TRAITÉS EN 2021

PERMIS DE CONSTRUIRE

14

- 10 maisons individuelles
- 1 bureau administratif
- 1 gazomètre
- 1 appart hôtel
- 1 auvent

DIVERS

3

- 1 permis de démolir
- 2 permis d'aménager (parking de covoiturage et lotissement)

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

46

- 2 panneaux photovoltaïques
- 1 piscine
- 1 carport
- 2 toitures
- 8 divisions
- 7 façades
- 10 clôtures / portails
- 2 auvents
- 5 garages
- 1 abri
- 7 pergolas / balcons

LISTE DES TRAVAUX SOUMIS AU

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Pour toute nouvelle construction dont la surface dépasse 20 m² hors Zone U.
- Pour une piscine sans couverture lorsque le bassin fait plus de 100 m².
- Pour une piscine couverte : lorsque l'abri fait plus de 1m80 de haut, quelles que soient les dimensions du bassin.
- Pour les châssis et serres : lorsque la hauteur est supérieure à 4 m ou dont la superficie est supérieure à 2 000 m² par unité foncière, quelle que soit la hauteur.
- Pour les ouvrages au sol de production d'énergie : lorsque la puissance crête est supérieure à 250 KW.
- Pour les ouvrages au sol de production d'énergie : lorsque la hauteur est supérieure à 1.80 m et la puissance crête supérieure à 3 KW.

ATTENTION : si la construction fait + 150 m² de surface de plancher, le recours à un architecte est obligatoire.

IMPORTANT : EN AUCUN CAS LES TRAVAUX NE PEUVENT DÉBUTER AVANT L'ACCORD DU PC OU DE LA DP ET DE LA PÉRIODE DE RECOURS AU TIERS REQUISE.

LISTE DES TRAVAUX SOUMIS À LA

DÉCLARATION PRÉALABLE

- Les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant, y compris des travaux de ravalement de façade (ex : modification d'ouverture, pose de volets roulants...).
- Les clôtures doivent respecter les règles du PLU quel que soit le type de clôture (ex : muret, grillage) et quel que soit votre secteur d'habitation .
- Le changement de destination d'un bâtiment existant (ex : un local commercial devient une habitation...).
- Les travaux qui ont pour effet la création soit d'une emprise au sol, soit d'une surface de plancher comprise entre 5 m² et 40 m² en Zone U (sinon seuil à 20 m²).
- La transformation de plus de 5 m² de surface close et couverte.
- Les piscines non couvertes dont le bassin est inférieur ou égal à 100 m². Si elles sont couvertes, la couverture, fixe ou non, doit être à moins de 1.80 m du sol.
- Les habitations légères de loisirs doivent être précédées d'une déclaration préalable si leur surface de plancher dépasse les 35 m².
- Les châssis et serres de moins de 2000 m² au sol et d'une hauteur au-dessus du sol comprise entre 1.80 m et 4 m.
- Les ouvrages de production d'électricité.

COMMISSIONS

VOIRIES, RÉSEAUX & BÂTIMENTS



VOIRIES & RÉSEAUX

POUR LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ DE TOUS LES USAGERS

Chaque année la commune engage une somme non négligeable dans l'entretien de ses voiries. Ces opérations communément appelées "points à temps" ou "PATA" consiste à reboucher trous, fissures et dénivelés, par une émulsion de bitume et de gravillons.

INTERCONNEXION DES PUIITS DE CAPTAGE

Pour rappel, la gestion des réseaux d'eau et assainissement est de compétence communautaire. Les travaux réalisés route de Jons étaient nécessaires pour la sécurisation du puits de Balan (nappe jurassienne) et du puits du SIEPEL* situé au bord du Rhône (nappe alluviale du Rhône). Cette interconnexion de réseau permettra d'assurer aux deux parties une distribution fiable et constante en cas d'incident technique ou de pollution de l'une des deux nappes.

La maîtrise d'œuvre est portée par le SIEPEL*. Le financement de ce projet d'un montant de plus de 1,9 M€ est assuré à 70% par l'agence de l'eau "Rhône Méditerranée Corse" et l'État à travers le plan France relance. La différence est prise en charge par le SIEPEL et la 3CM.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT À LA VALBONNE

La place de La Valbonne va aussi bénéficier de la réhabilitation de son réseau d'égout très vétuste et obsolète. Ces travaux réalisés par la 3CM débuteront mi-janvier et devraient s'achever 7 semaines plus tard.

Par avance nous prions les riverains de nous excuser pour les nuisances qui seront occasionnées par ces travaux, riverains qui seront informés en amont sur le détail des interventions.

ÉCLAIRAGE

Comme cela avait déjà été énoncé dans le dernier "Balan Info" l'extinction totale de l'éclairage public de 23h à 5h du matin a pris effet depuis fin juin. Cette étude expérimentale a pour but de réduire les consommations énergétiques, mais aussi de réduire la pollution lumineuse. Elle a été très majoritairement bien accueillie par la population balanaise.

La prochaine étape sera le remplacement des éclairages par des LED avec pilotage de l'intensité d'éclairage. Ce projet relativement onéreux nécessitera un phasage étalé sur 5 à 10 ans. La première phase de ce projet verra le jour lors du réaménagement du quartier de La Chapelière en 2022 et 2023.

Nous profitons de ce bulletin municipal pour souligner l'implication et la réactivité de la nouvelle équipe des agents techniques.

Patrick BOUVIER

maire adjoint aux bâtiments, voiries & réseaux

* SIEPEL : Syndicat Intercommunal d'Eau Potable de l'Est Lyonnais

** 3CM : Communauté de Communes de la Côtière à Montluel

BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'ENTRETIEN

Cette année encore les commissions voirie et bâtiments ont eu fort à faire pour définir les priorités d'investissements en termes de rénovation pour assurer la sécurité de nos routes et le bon fonctionnement de nos infrastructures.

Effectivement, l'ensemble de nos bâtiments communaux étant vieillissant, des travaux s'imposent chaque année, d'abord par nécessité (casse, usure) mais aussi par la prise en compte des leurs mises aux normes.

POUR NOS ECOLES

Pour la maternelle "Les Lilas", un renforcement ainsi qu'une sécurisation du chauffage ont été effectués et dans la continuité du programme de travaux, un nouveau sol isolant a été réalisé pour une classe.

Par ailleurs beaucoup de petites interventions d'entretien ont été réalisées par nos agents techniques.

Pour la primaire "L'orée du bois", toujours dans un souci d'économie d'énergie l'éclairage de type "néon" du bâtiment a été changé par un système "led". En complément, dans toutes les classes, les dalles plafond ont été remplacées par de nouvelles dalles possédant des coefficients d'isolation thermique et phoniques beaucoup plus élevés.

Le remplacement du circulateur sur le chauffage central a aussi été réalisé avant l'hiver afin d'optimiser la circulation d'eau chaude dans le système de chauffage

Pour l'isolation nous avons prévu de continuer cet été le remplacement des baies vitrées. Un retard de livraison des matériaux nous oblige à repousser cette opération aux vacances de Noël.

Enfin devant l'augmentation du nombre d'élèves au sein de cette école, l'inspection académique a décidé pour cette année la création dans l'urgence d'une nouvelle classe. Face à cette situation nos agents ont su s'employer dans des délais très courts pour équiper une salle existante pour en faire une nouvelle salle de classe opérationnelle dès la rentrée 2021.

SALLE POLYVALENTE

Ce bâtiment d'une quarantaine d'année a fait l'objet de tout un programme de réhabilitation qui court sur plusieurs budgets. En 2021, à l'extérieur l'étanchéité du toit a été reprise tandis qu'à l'intérieur le couloir du bloc sanitaire ainsi que le hall d'entrée ont pu être recarrelés et repeints. Les locaux attenants à ce couloir ont eux aussi été refaits permettant ainsi d'augmenter la capacité de stockage des associations.

LOGEMENTS LOCATIFS

Depuis le début de notre mandat, nous nous imposons de conduire des actions de rafraichissements et d'amélioration de nos logements locatifs lors des dédites de nos locataires. Ces opérations sont réalisées par nos agents techniques ou par des prestataires extérieurs selon la technicité de l'intervention

STADE ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

Afin de respecter les nouvelles normes en matière d'éclairage, les projecteurs du stade de foot ont été équipés d'ampoules diffusant de la lumière blanche.

D'autre part le complexe du tennis a bénéficié d'une réfection du court n°1 et l'installation d'un éclairage LED sur le court n°0.

À noter qu'un grand nombre de ces travaux a pu être réalisé grâce aux subventions et au soutien de la région, du département ainsi que de l'État. Pour 2022 de nouveaux dossiers de demandes de subventions ont déjà été déposés.

Patrick BOUVIER

maire adjoint aux bâtiments, voiries & réseaux



COMMISSIONS

SÉCURITÉ ROUTIÈRE & CIVILE



UN HIVER SANS GLISSADES

Depuis le 1^{er} novembre 2021 la loi Montagne est entrée en vigueur et ce jusqu'au 31 mars, elle sera applicable chaque année, dans cette même période hivernale.

Cette loi a pour but d'améliorer la sécurité des usagers, mais également de limiter les embouteillages sur les routes dans les régions montagneuses.

Il sera donc obligatoire dans certaines communes des massifs montagneux, d'équiper les véhicules légers, utilitaires ou camping-cars, de 4 pneus hiver ou de détenir dans son coffre des chaînes métalliques ou textiles pour au moins 2 roues motrices.

Une nouvelle signalisation verra donc le jour et sera progressivement implantée. Elle indiquera les entrées et les sorties de zones de montagne où l'obligation s'appliquera.

La commune de Balan n'est pas concerné par cette obligation. Vous pouvez retrouver toutes les communes concernées et les obligations pour les bus et poids lourd, sur le site web de la préfecture de l'Ain : www.ain.gouv.fr ou sur www.service-public.fr.

LE CŒUR À PORTÉE DE MAIN

Savez-vous que notre commune possède 2 défibrillateurs cardiaques DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) et qu'ils sont à la disposition de tous ?

L'un est situé sur le mur côté gauche de l'entrée de la salle polyvalente. L'autre est installée au complexe sportif, entre le stade et les cours de tennis.

Un défibrillateur DAE est un dispositif médical qui aide à la réanimation des victimes d'arrêt cardiaque. Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

Le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie, il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la "chaîne de survie" formée par 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survies.

Un DAE est l'élément indispensable de la chaîne de survie :

1. Appel au 15, 18 ou 112
2. Massage cardiaque sans délai
3. Défibrillation précoce avec un DAE
4. Prise en charge médicale



UNE ENTRÉE SUR UN PLATEAU

Une solution pérenne a été trouvée par la commission sécurité et présentée à l'ensemble du conseil municipal : la création d'un plateau surélevé à l'entrée Est de notre village sur la D84B, afin de ralentir la vitesse des véhicules. Ceci faisant suite à la demande de riverains et aux vitesses élevées mesurées par notre radar pédagogique installé sur ce secteur.

À titre d'information, un plateau est une surélévation de la chaussée s'étendant sur une certaine longueur et occupant toute la largeur de la chaussée d'un trottoir à l'autre.

Outre le respect de la vitesse réglementaire, il vise également à une lisibilité particulière de l'espace pour que les usagers adoptent une vitesse appropriée, en favorisant un partage de la voirie dans des conditions de sécurité et de commodité, en particulier pour les usagers vulnérables.

L'exécutif ayant validé cette proposition, les travaux ont pu démarrer dès début novembre, avec une circulation alternée durant la mise en œuvre de ce chantier.



UNE LIGNE DE VIE BIEN MARQUÉE

UNE NOUVELLE ZONE "TAMPON DE SÉCURITÉ"

Vitesse	Nb de véh./jour	Ratio en %
≤ à 30km/h	1128	51,9%
> à 30km/h et ≤ à 50km/h	1007	46,3%
> à 50km/h	39	1,8%



Protéger les piétons les plus vulnérables est l'une de nos actions prioritaires. Le lotissement du Clos Fleuri a donc vu la création d'un passage piéton sur la rue centrale, permettant aux habitants de rejoindre en face, le trottoir sécurisé pour amener leurs enfants à l'école ou pour tout simplement se rendre au centre du village. Ce passage piéton a été complété par ce que l'on appelle une "zone tampon de sécurité". Cette zone est matérialisée par le marquage au sol d'une ligne d'effet représentant des traits discontinus.

Cet aménagement est rendu possible par l'arrêté du 12 décembre 2018 relatif à la modification de la signalisation routière. Dans les faits, cette ligne n'est pas une ligne de stop et le conducteur d'un véhicule n'est pas tenu de stopper devant cette ligne si aucun piéton n'est engagé ou s'apprête à l'être. En revanche, le conducteur doit impérativement s'arrêter devant cette ligne si un piéton est engagé, traverse ou manifeste l'intention de le faire. Si l'automobiliste refuse de céder le passage au piéton, le conducteur s'expose à une amende forfaitaire de 135 € assortie d'un retrait de 6 points du permis de conduire, ainsi que d'une suspension de permis d'une durée de 3 ans et plus... D'autres passages piétons existants ou à l'étude seront dotés de ces zones tampons.

Pour information, les relevés de notre radar pédagogique installé à cet endroit ont montré que durant 3 mois, 195 720 véhicules ont traversé notre village soit 2174 véhicules par jour. Les mesures de vitesse effectuées sur l'ensemble de ces véhicules sont lisibles dans le tableau ci-contre.

Même si le pourcentage des véhicules roulant à plus de 50 km/h reste proportionnellement faible, cela expose nos habitants à des risques 39 fois par jour avec des pointes relevées de 100 à 138 km/h ! Il faut savoir qu'à 60 km/h un piéton heurté n'a que 20% de chance de survie, contre 95% à 30 km/h... En 2019, les accidents routiers ont provoqué la mort de 483 piétons dont 30% étaient sur un passage piéton...

François FERRETTI
maire adjoint à la vie associative,
sécurité & environnement

COMMISSIONS

ENVIRONNEMENT & VIE ASSOCIATIVE

ENVIRONNEMENT

NOTRE ÉNERGIE VERS D'AUTRES ESSENCES

Comment adapter les essences de nos massifs au changement climatique ? C'est sur cette question que nos équipes techniques se sont penchées. En effet, c'est à la suite d'épisodes de plus en plus fréquents de sécheresses que notre vision du fleurissement doit faire face, mais pas que !

L'aspect esthétique et visuel de notre village doit évoluer. Bien que déjà très agréable, la végétalisation et le fleurissement de notre village est vieillissant et il a peu évolué. Il est peut-être temps de lui apporter une petite note de modernité. Une autre question peut se poser, le fleurissement de notre village peut-il également avoir une influence sur la sécurité routière ? Cette question peut paraître de premier abord, saugrenue et bien pas tant que cela !

En effet, nous pensons que le fait de modifier la structuration de l'espace peut inciter les usagers à adapter leur vitesse en fonction

de l'environnement. Les possibilités seraient notamment de faire varier l'attention des conducteurs, lors de leur parcours en jouant sur les variations du cadre visuel, de réduire l'effet "boulevard" invitant à la vitesse, par l'alternance de végétaux plus haut à certains endroits, plus bas dans les carrefours, fleuri à d'autres, etc...

Nos agents ont commencé cet automne à opérer ce changement qui se fera au fur et à mesure, car là aussi tout est une question de budget.

François FERRETTI
maire adjoint à la vie associative,
sécurité & environnement

ASSOCIATIONS DE BIENFAITEURS

L'année 2021 aura été une année de redémarrage pour le monde associatif. En effet, malgré quelques restrictions encore en vigueur notamment avec le pass sanitaire, l'évolution malgré tout positive de la situation sanitaire présagerait-elle de meilleurs jours pour 2022 ?

Nous pouvons souligner et être fier de nos associations, des bénévoles, des sportifs, qui ont su faire face à des situations parfois difficiles, imposées par les nombreuses restrictions depuis 2 ans maintenant. (Évènements déprogrammés, non maintien des activités, démotivation, etc...)

Malgré cela, de belles initiatives et manifestations ont pu reprendre et pour certaines, couronnées par de remarquables performances que vous pourrez découvrir tout au long des articles rédigés dans ce bulletin, par les associations.

Soulignons également l'évènement de septembre qui nous a particulièrement manqué cette année, le Forum des associations initié par les communes de Dagneux, Balan, Béliigneux et Bressolles. En effet, le pass sanitaire difficilement applicable dans ce lieu a eu raison de son déroulement. Nous espérons que l'édition 2022 verra le jour, elle est d'ores et déjà envisagée pour le 3 septembre 2022 !

La municipalité et la commission "vie associative" réitèrent leur volonté d'accompagner et de soutenir sans faille, les associations et les clubs sportifs, cette volonté rappelée lors de notre réunion avec les associations le 30 juin 2021 où nous avons présenté la nouvelle charte de la vie associative et échangé sur l'importance d'une bonne relation et sur les règles fondamentales qui existent entre une mairie et les associations ; mais également sur les nouvelles règles d'attribution des subventions où, pour la bonne gestion de l'argent public, nous avons voulu privilégier notre soutien financier aux initiatives et projets d'intérêt général ou lorsque les besoins seraient réels et justifiés.

Rappelons que nos bâtiments, nos salles et tous nos espaces communaux qui sont mis à la disposition des associations autorisées, le sont à titre gratuit. Ce qui est en soit déjà considéré comme une subvention non négligeable.

François FERRETTI
maire adjoint à la vie associative,
sécurité & environnement



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE APPORTER UNE AIDE DE PROXIMITÉ

CCAS

UNE INSTANCE
COMPOSÉE DE

Le président :
Patrick MEANT

Les élus :
Noémie BIMOS, François GERENTET, Laurent ROGNARD,
Yolande AFFRE, Marie-Claire LIORET, Valérie VILLARD,
Claudine CHALLAND

Les membres extérieurs :
Monique LEMAIRE, Brigitte TROSSELY, Christiane NINET,
Colette BARRIENDOS, Makhlof LAYANI,
Florence ZANETTE, Christophe PONT

CONTACT
04 78 06 19 24

Le CCAS est une institution locale d'action sociale qui permet d'assister et de soutenir les populations les plus fragiles telles que les personnes âgées, handicapées, les familles en difficultés. Un soutien financier peut également être apporté. Ces actions permettent de garder un lien social. En cas de besoin vous pouvez vous adresser en mairie.

Le 28 novembre 2021, c'est avec plaisir que les membres du CCAS ont pu de nouveau réunir nos aînés autour d'un repas de fête animé par la chanteuse Audrey Valschade qui leur a proposé un répertoire musical varié. Les participants ont d'autant plus apprécié ce moment convivial après une année 2020 difficile, les activités et sorties étant malheureusement annulées. S'en est suivi quelque temps après, la distribution des colis de Noël qui est également un moment très attendu. Les membres du CCAS et du conseil municipal apprécient toujours cette manifestation qui permet d'échanger et qui est aussi l'occasion de faire de belles rencontres.

Le CCAS porte également une attention particulière aux personnes seules qui auraient besoin d'aide notamment pendant les fortes chaleurs, en cas de forte chute de neige ou pendant la crise sanitaire que nous venons de connaître afin d'éviter au mieux l'isolement. Un accompagnement a également été proposé pour la vaccination Covid.

Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes avec vos proches ainsi qu'une bonne année 2022.



CADRE DE VIE

L'ENVIRONNEMENT & BIEN VIVRE ENSEMBLE

STOP AUX MOUSTIQUES

UNE NOUVELLE INVASION
DIFFICILE À VIVRE

Cet été, l'invasion des moustiques tigres (et autres) nous a gâché nos soirées et même nos journées (le moustique tigre piquant principalement le jour).

En région AURA la démoustification est assurée par l'EID (Entente Inter-départementale Rhône Alpes pour la Démoustification). La commune de Balan est couverte par l'EID Rhône-Alpes depuis la Base de Décines.

Financée par des départements et des communes en région Auvergne-Rhône-Alpes, l'EID Rhône-Alpes mène des actions de lutte contre la prolifération des espèces de moustiques nuisantes pour l'homme aussi bien dans les zones naturelles que dans les zones urbaines.

Mais chacun d'entre nous peut aussi apporter sa pierre à l'édifice. Voici les conseils de l'EID.

COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT?

C'est sur notre terrain que tout commence. Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. C'est en adoptant tous ensemble et régulièrement quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau que nous gagnerons le match.



ANIMAUX DOMESTIQUES

LA STÉRILISATION DES CHATS, UN ACTE CIVIQUE

Un chat est un animal domestique qui ne peut pas et ne doit pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité.

1 261 €

LE COÛT DE LA CAMPAGNE DE SÉRILISATION 2021 POUR LA COMMUNE

Il faut savoir qu'un couple peut donner naissance à plus de 20 000 chatons ! Chaque année les refuges en recueillent des milliers qu'ils tentent de sauver et placer à l'adoption : la stérilisation est un outil de lutte contre l'abandon. Elle est possible dès 8 semaines et évite les "portées surprises", souvent à l'origine de l'abandon de chattes et/ou de chatons. Ces chats livrés à eux-mêmes peuvent mourir faute de soins, d'alimentation non adaptée ou encore grandir dans de mauvaises conditions. Sachez que la stérilisation permet une meilleure relation entre le chat et sa famille (moins de miaulement, pas de marquage urinaire...). De plus, le chat non-stérilisé a tendance à s'éloigner d'avantage de son domicile pour chasser et il s'expose donc plus au risque d'accident.

70

STÉRILISATIONS ONT ÉTÉ RÉALISÉES EN 2020-21

Depuis la fin du premier confinement la municipalité doit faire face à une prolifération de chats errants. Ces chats sont sous la responsabilité de Monsieur le Maire. Afin de gérer cette situation, une convention a été signée avec la SPA afin de réaliser des campagnes de stérilisation sur notre territoire. Le principe est celui-ci : l'agent de police municipale capture l'animal, le porte chez le vétérinaire qui l'identifie et le puce au nom de la commune de Balan puis il le libère à l'endroit de la capture.

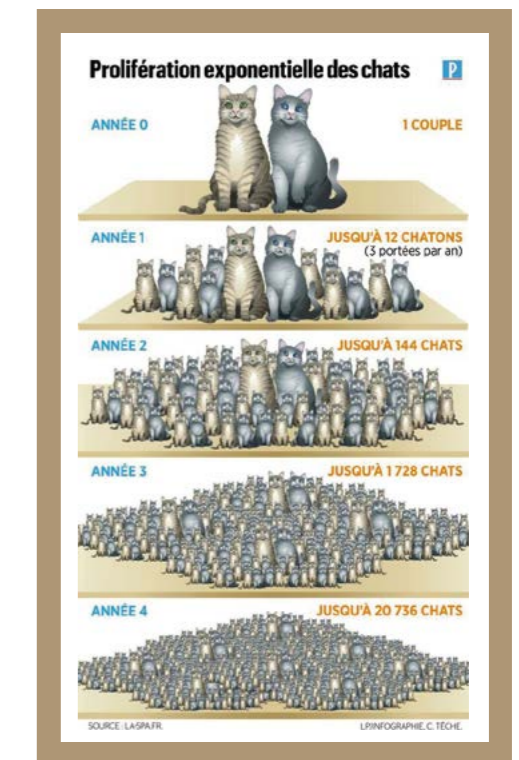
Cette procédure, bien que co-financée par la SPA, représente une charge financière non-négligeable pour la collectivité. Le coût de la campagne de stérilisation pour l'année 2020 était de 2 135 euros (757 euros à la charge de la commune et 1 378 euros à la charge de la SPA) et de 2 332 euros pour l'année 2021 (1 261 euros à la charge de la commune et 1 071 euros à la charge de la SPA déduite). L'investissement de notre agent de police municipale a permis de placer à l'adoption 38 chats ces deux dernières années et de réaliser 70 stérilisations.

Vous pouvez nous aider à mener à bien cette politique de protection animale :

- en identifiant, en vaccinant et en stérilisant vos chats (les deux premiers étant une obligation légale) ;
- en gardant vos animaux de compagnie chez vous (un chat comme un chien n'est pas autorisé à être hors de la vue de son propriétaire, la divagation d'un animal domestique est interdite) ;
- en signalant la présence d'un chat errant ou d'une portée surprise sur votre propriété (les jeunes chatons peuvent être placés à l'adoption auprès de la SPA avant qu'ils ne soient trop sauvages) ;
- en ne nourrissant pas les chats errants, bien que partant d'une bonne intention, sachez que cela domicilie le chat sur votre propriété.

Avec la participation de tous et pour le bien des animaux, mettons fin à la prolifération des chats errants sur notre territoire !

Paméla NESTEROVITCH
secrétaire générale



LE SAVIEZ-VOUS ?

NOS ÉCOLES EN QUELQUES CHIFFRES

55 €

LE MONTANT
DE L'ALLOCATION
COMMUNALE ANNUELLE
PAR ENFANT SCOLARISÉ

Les communes bénéficient de la clause de compétence générale leur permettant de régler par délibération toutes les affaires relevant de leur niveau. Les principales compétences exercées relèvent des domaines suivants : urbanisme, logement, environnement, gestion des écoles maternelles et élémentaires.

Dans ce cadre, la commune de Balan alloue chaque année un budget de fonctionnement d'un montant de 55 € par enfant et pour les deux écoles. Ces budgets permettent aux directrices d'écoles d'acheter le matériel nécessaire au quotidien des élèves : cahiers, crayons, livres, consommables... Parallèlement, la commune effectue des achats d'investissement, il s'agit de l'acquisition de matériels à usages multiples. Sur son budget 2021, la municipalité a procédé à l'achat de 10 tablettes pour un montant de 2 053 € pour l'école élémentaire. Afin d'accueillir l'ensemble des effectifs et assurer l'ouverture de la 7^{ème} classe dans cette même école, des chaises, des tables, un tableau et des bancs de rangements ont été achetés pour un montant total de 1 798 €.

8 451 €

LE MONTANT
D'INVESTISSEMENT
COMMUNAL EN 2021
POUR LES ÉCOLES

L'école maternelle a été équipée de rideaux occultants permettant d'isoler les sas d'entrée des classes en cas d'alerte intrusion. Les sols de la classe de Mme Begey ont été rénovés pour un montant total de 3 600 €. Deux vidéoprojecteurs ainsi que les supports nécessaires à leur installation ont été achetés pour un budget global de 1 000 €.

La commune prend à sa charge le coût des équipements utiles aux impressions et copies des deux établissements, ainsi que les frais de téléphonie, d'internet et d'entretien des bâtiments.

Comme vous pouvez le constater la commune fait le maximum pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions et leur permettre d'évoluer, d'apprendre dans un cadre le plus propice qu'il soit.

Paméla NESTEROVITCH
secrétaire générale

Véronique DOCK
maire adjointe à la vie scolaire

FAISONS CONNAISSANCE

TROIS NOUVEAUX VISAGES DANS NOS ÉCOLES

Nos écoles se sont vues dotées de 3 accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH). Elles ont pour rôle l'accompagnement, la socialisation, la sécurité et l'aide à la scolarisation d'enfants en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant, dans des classes spécialisées ou dans des classes ordinaires.



ANGÉLIQUE DALY

Angélique DALY, accompagne deux enfants à l'école élémentaire depuis septembre 2021. Elle intervient dans nos deux écoles depuis 2015. Elle est mariée, balanaise et maman de deux enfants. De plus, elle fait partie de l'équipe d'animation de la cantine et encadre également les enfants lors de l'étude du soir.

Permettre à des enfants en difficultés d'évoluer en milieu ordinaire et leur apporter soutien, confiance et aide pédagogique est pour elle une priorité. Elle apprécie la place accordée par l'équipe enseignante dans ses missions.



AUDE PAU

Aude PAU, intervient à la fois à l'école élémentaire et à l'école maternelle depuis le rentrée de septembre 2021. Elle est mariée et elle a trois enfants, elle vit à Bèlignieux. Auparavant, elle a successivement été employée aux écoles de Miribel, Saint Vincent de Paul, école de Jailleux et Sainte-Croix, où elle a pu épauler et soutenir des enfants en école maternelle et primaire, présentant différents handicaps.

Pour elle, le rôle d'AESH est très gratifiant, car il permet à des enfants avec des difficultés de pouvoir suivre une scolarité normale. Cependant, elle regrette le manque de formations préalables afin de pouvoir appréhender les différents handicaps auxquels elles sont confrontées. Pour elle, la fonction d'AESH n'est malheureusement pas suffisamment reconnue.



MIRIAM SANCHEZ GARCIA

Miriam Sanchez Garcia intervient à l'école maternelle. Elle est d'origine espagnole, elle a vécu toute sa vie à Malaga au sud de l'Espagne et s'est installée en France en juin dernier, elle s'est très bien intégrée en France. Elle a d'abord fait des études dans le tourisme, elle a d'ailleurs étudié le français, l'anglais, l'italien et l'arabe. Mais les différentes crises traversées par son pays l'ont contraint à travailler dans l'hôpital principal de Malaga en tant que responsable de la cuisine et la distribution des repas aux patients. Avant d'arriver en France, elle avait pour objectif de continuer dans le monde sanitaire, elle a donc effectué une reconversion professionnelle.

Sa première rentrée scolaire a été une aventure car elle ne maîtrise pas encore parfaitement la langue française, elle avait peur de ne pas aider correctement les enfants et de ne pas s'entendre avec ses collègues. De plus, elle découvrait le système scolaire français. Fort heureusement, tout s'est finalement bien passé.

Elle souhaite continuer à se former dans sa nouvelle profession et devenir ATSEM. Pour ce faire, elle suit une formation à distance avec le Centre Européen de Formation pour obtenir un CAP petite enfance et passer le concours d'ATSEM.



BALAN EN BREF

01



Les brioches ADAPEI

La rituelle vente de brioches Adapéi existe depuis la création de l'association soit 1961. Lulu Bernard disait qu'elle avait succédé à sa mère dans l'organisation de cette vente. Plus de 1 800 € ont été récoltés cette année grâce aux fidèles bénévoles qui répondent présents chaque année mais aussi aux balanais qui n'hésitent pas à acheter cette traditionnelle brioche préparée comme chaque année par la boulangerie de La Valbonne. Encore merci à tous et rendez-vous l'année prochaine.

02

Entre Lômes et Oasis, Raid dingue !

C'est par 3 500 km de pistes et de dunes marocaines au volant de leur 205 bien préparée, que nos deux aventuriers Balanais, Éric Bimoz et Thierry Mauriras se sont mesurés, lors du 14^{ème} "Raid 205 Trophée" du 11 au 20 octobre 2021. Ces deux amis en sont déjà à leur 2^{ème} participation dans cette aventure sportive mais également solidaire. Leur coffre plein de fournitures pour les petits écoliers du désert, entres autres. Eric et Thierry sont revenus avec la tête remplie de souvenirs et le sentiment d'avoir accompli une belle aventure humanitaire.



03

L'opération "Balan propre"

En mars 2021, dès 9h du matin, près de 50 participants répartis en groupes de 3 à 4 personnes se sont lancées dans les rues de Balan et les chemins environnants. Munies de pinces et de gants elles n'ont pas ménagé leur peine pour remplir au fur et à mesure les sacs poubelles mis à leur disposition. À noter que les enfants n'ont pas été en reste et ont participé pleinement à cette opération. Une benne encore "trop" remplie cette année, mais au moins ces déchets ne sont plus dans la nature ! Un apéritif offert par la municipalité a permis de clore cette matinée du nettoyage de printemps dans la joie et la bonne humeur.



04

Bienvenue à Chrystel

Depuis le 21 septembre 2021, nous avons à nouveau le plaisir d'accueillir une coiffeuse sur la place de la mairie. Il s'agit de Chrystel Hennequin, 28 ans originaire de Vaux-en-Bugey. Diplômée d'un CAP et d'un BP coiffure et forte d'une expérience de 12 années dans ce métier effectuées sur la commune de Montluel, elle a fait le choix de s'installer, à son compte, sur notre belle commune. C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale qu'elle saura vous accueillir et vous proposer ses services. Nous lui souhaitons la bienvenue !



05

Une rencontre intergénérationnelle

À la suite de l'invitation d'Elizabeth Hostiguan Phulpin, directrice du centre aéré de Balan "Les Lômes", les membres du Club de l'Amitié (15 adultes avec leurs 10 petits enfants) se sont rendus le 3 novembre au Centre de Loisirs dans l'espace associatif pour participer à un après-midi récréatif autour du thème retenu pour les vacances de la Toussaint "Gourmandises".

Ce sont près de 40 enfants âgés de 3 à 7 ans, encadrés par la directrice du Centre de Loisirs et les 6 animatrices qui ont accueilli leurs aînés. Pour ce moment festif, les enfants ont partagé avec eux des jeux de société et les gourmandises salées et sucrées qu'ils avaient préparées pour l'occasion.

Cette rencontre intergénérationnelle a été un instant d'échanges, de partage, de joie et d'émotion à renouveler sans modération !



alerte nucléaire

JE SAIS
QUOI FAIRE



Pour plus d'information
consultez le site internet
www.distribution-iode.com

L'alerte est déclenchée quand un événement dans une centrale nucléaire est susceptible d'entraîner des rejets radioactifs, notamment de l'iode, et d'avoir des conséquences sur la population présente à proximité.

Qu'est-ce qu'une zone PPI ?

Le Plan Particulier d'Intervention (PPI) contient des dispositions particulières (mise à l'abri, prise d'iode, etc.) afin de protéger les populations. Auparavant, la zone concernée par le PPI correspondait à la zone située dans un rayon de 10 kilomètres autour d'une centrale nucléaire. En 2016, l'État a décidé d'étendre ce rayon à 20 km. En 2019, une campagne de distribution complémentaire d'iode a eu lieu pour les personnes résidant dans la zone située entre 10 et 20 km.

Les comprimés d'iode.

La prise de comprimés d'iode stable est un moyen de protéger efficacement la thyroïde contre les effets des rejets d'iode radioactif qui pourraient se produire en cas d'accident nucléaire. Prendre les comprimés d'iode sur ordre du préfet fait partie des actions de protection des populations en cas d'alerte avec l'évacuation et la mise à l'abri. Les enfants et les femmes enceintes sont particulièrement concernés par cette mesure.

Où se procurer des comprimés d'iode ?

Que vous soyez riverain, chef d'entreprise, responsable d'un Établissement Recevant du Public (ERP), un courrier contenant un bon de retrait vous a été envoyé en septembre 2019. Grâce à ce bon, vous pouvez retirer gratuitement vos comprimés d'iode dans une pharmacie participant à l'opération. Si vous n'avez pas reçu ce bon, vous pouvez vous présenter dans une pharmacie située dans le secteur du PPI muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité afin de retirer vos cachets.

6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR EN CAS D'ALERTE NUCLÉAIRE

1

Je me mets
rapidement à l'abri
dans un bâtiment



2

Je ne tiens
informé(e)



3

Je ne vais pas
chercher mes enfants
à l'école



4

Je limite mes
communications
téléphoniques



5

Je prends de l'iode
dès que j'en reçois
l'instruction



6

Je me prépare à une
éventuelle évacuation



L&CHO

L'information
de la Communauté
de Communes de la
Côtière à Montluel

SIMPLIFICATION DES CONSIGNES DE TRI

Un geste de tri plus simple pour recycler davantage



Depuis le 1er octobre 2021, de nouvelles consignes de tri s'appliquent sur la commune de Balan comme sur les huit autres communes du territoire de la 3CM.

Finis le casse-tête qui consiste à se demander si tel ou tel emballage est à trier : désormais tous les emballages (en carton, plastique et métal), sans exception, sont à déposer dans les bornes jaunes.

Concrètement, peuvent désormais être déposés dans les bornes jaunes les sacs, films, barquettes, sachets, tubes... Désormais, c'est simple, il n'y a plus qu'une seule question à se poser : est-ce que mon déchet est un emballage ? Si la réponse est oui, direction la borne jaune !

La simplification du tri ne s'arrête pas là car, désormais, les papiers sont, eux aussi, à déposer dans la borne jaune avec les emballages. Tous les papiers se trient (livres, cahier, enveloppes — même avec une lucarne —, prospectus, journaux...) sauf les papiers gras, mouchoirs, essuie-tout, papiers-cadeau...

Adieu les bornes bleues. Il n'y a plus que deux couleurs de bornes de tri :

- la borne verte pour le verre (bouteilles, bocaux et flacons... même avec les armatures métalliques)
- la borne jaune pour tous les emballages et les papiers

Tous ces emballages et papiers sont envoyés au centre de tri situé à Chassieu. Cette nouvelle usine, équipée des dernières technologies, sépare tous les types d'emballages et de papier et les compresse pour former des cubes de matériaux homogènes (acier, aluminium, papier, plastiques...). Ces « balles » sont envoyées chez des recycleurs qui les transforment en « matière premières secondaires » et les mettent à disposition des industriels qui les utilisent en substitution totale ou partielle aux matières premières vierges.

En triant nos déchets, nous agissons concrètement pour l'environnement. Le recyclage permet en effet de préserver les ressources naturelles par la réutilisation de matériaux issus de déchets et de réduire la consommation d'énergie, l'émission de gaz à effet de serre et la consommation d'eau liées à la production industrielle.

Petites précisions utiles concernant la borne jaune

- Dans la borne jaune, on ne trie QUE les emballages (donc pas les objets ou autres) et les papiers.
- Il n'est pas nécessaire de laver les boîtes de conserve : il suffit juste de bien les vider.
- Les emballages doivent être déposés en vrac et non dans un sac pour ne pas empêcher le tri par les machines
- Les boîtes à pizzas ou à burger sont à trier même si elles sont souillées
- Les aérosols (alimentaires ou cosmétiques) font partie des emballages métalliques à déposer dans les bornes jaunes
- Les gros cartons bruns d'emballages doivent être déposés à la déchèterie et non dans les bornes de tri qui ne sont pas dimensionnées pour cela.

Politique publique : environnement

3CM
l'interco
& vous

ZAC Cap & Co
485 Rue des Valets
01120 MONTLUEL
Tel : 04 78 06 39 37
infos@3cm.fr - www.3cm.fr



DENIS DUCROS BALAN VOUS DIT MERCI !

Délivré de ses souffrances, Denis nous a quitté à l'aube de cette année 2021 après avoir mené et perdu un combat trop déloyal.

Boucher-charcutier de formation, Denis rejoint les services municipaux de la commune de Balan le 1^{er} mai 1999 jusqu'à faire valoir ses droits à la retraite, le 31 décembre 2014. Début 2017, notre commune connaît des problèmes d'effectifs, alors, immédiatement Denis propose son renfort, et reprend du service du 27 février au 13 septembre 2017. Quel exemple d'attachement à sa commune !

Durant toutes ces années, Denis a principalement assuré la maintenance de nos bâtiments, sans compter ses heures, avec un sens du service admirable, se rendant toujours disponible, que ce soit le soir ou le week-end. Denis incarnait au plus profond de lui-même la gentillesse : pour sa famille, ses amis, ses collègues de travail, les associations de notre village, avec un attachement tout particulier pour le téléthon et les pompiers qu'il a si bien servi durant 25 années.

Epicurien, aimant les gens et les rencontres, Denis répandait toujours la joie autour de lui : ses collègues de travail étaient devenus ses amis.

La commune souligne ici l'investissement sans faille de Denis durant toutes ces années et témoigne à Marie, son épouse, ainsi qu'à ses enfants Vivien, Guillaume et Johanna toute sa gratitude.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE UNE BOUSSOLE PRÉCIEUSE



Malgré un temps bas et gris, c'est devant une assemblée consistante que Patrick Méant, maire de Balan a commémoré le 11 novembre 1918 devant le monument aux morts en présence d'une délégation des anciens combattants, d'un détachement militaire, de la compagnie des sapeurs-pompiers bénévoles de notre commune et de l'ensemble instrumental EIME.

Après lecture du message des anciens combattants, le maire, à son tour a mis l'accent sur les cicatrices laissées par cette guerre et illustré ses propos en donnant les chiffres du bilan effroyable de celle-ci. Il a tenu à rappeler que : **"Malgré la pandémie mondiale qui nous a affaibli et a remis en cause nos modes de vie, le courage et le martyre de nos aînés morts au combat, demeurent une boussole précieuse"**.

Après avoir égrené le nom des Balanais inscrits à jamais dans la pierre de notre monument, un hommage a été rendu aux Français qui, depuis 2015, sont tombés sous les coups des fanatiques ainsi qu'à tous les soldats morts au combat depuis décembre 2020.

Toutes les personnes présentes, munies de leur pass sanitaire, ont ensuite été invitées à se rendre à la salle polyvalente pour partager un buffet «salé/sucré». Privés de ce type de rassemblement depuis près de 2 ans, toutes et tous, toutes générations confondues, ont eu plaisir à partager ce moment d'échange clôturant ainsi cette belle journée commémorative



PLAISIR DES SENS

LE DIVERSTISSEMENT POUR VOS SOIRÉES D'HIVER

Recette

GRATIN
DE POTIMARRON
AU LAIT DE COCO

TEMPS DE PRÉPARATION

20 min

CUISON

45 min th.7 (210°C)

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 1 potimarron
- 4 pommes de terre pas trop grosses
- 250 ml de lait de coco
- 150 gr d'emmental râpé
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 2 gousses d'ail
- 1 cm de racine de gingembre
- 1c. à café de poudre de coriandre
- sel et poivre

Préparation :

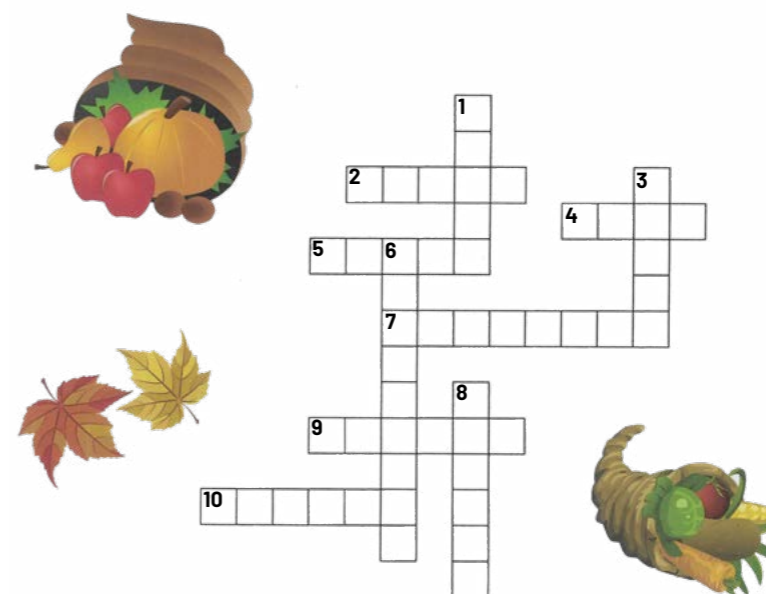
- Pelez le potimarron et retirez ses graines.
- Pelez et lavez les pommes de terre.
- Coupez les légumes grossièrement en morceaux et faites-les cuire 15 min à la cocotte.
- Pelez et émincez finement le gingembre et les gousses d'ail. Faites chauffer l'huile dans une poêle et faites-les dorer 5 min en remuant, puis retirez du feu.
- Placez le potimarron et les pommes de terre dans un grand saladier.

- Écrasez-les à la fourchette pour obtenir une purée grossière.
- Ajoutez l'ail, le gingembre et la coriandre.
- Salez, poivrez.
- Versez le lait de coco. Pour la quantité voyez en fonction de la consistance plus ou moins épaisse que vous préférez.
- Mélangez bien pour que la préparation soit homogène.
- Beurrez un moule à gratin et versez-y le contenu du saladier.
- Recouvrez d'emmental, et enfournez pour environ 30 min en surveillant la coloration.
- Dégustez tout avec une salade verte ou en accompagnement d'un poisson en papillote par exemple: régalez-vous !

Bonne dégustation !



REMPLE LA GRILLE AVEC LES DÉFINITIONS



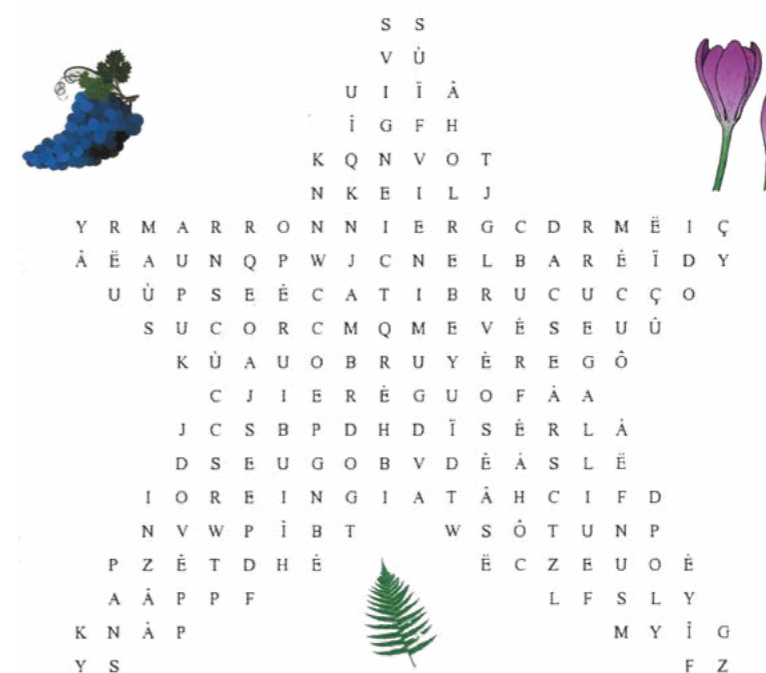
HORIZONTAL

2. Se présente sous différentes formes : de Bruxelles, fleur, rave, frisé, romanesco
4. Fruit du noyer
5. Fruit du pommier
7. Fruit du noisetier
9. Fruit du marronnier
10. Fruit de la vigne

VERTICAL

1. Fruit du prunier
3. Fruit du figuier
6. Fruit du mandarinier
8. Autre nom des potirons et citrouilles

TROUVE LES MOTS QUI SE CACHENT DANS L'ÉTOILE



BOGUE
CROCUS
FOUGÈRE
SÈVE

BRUYÈRE
CUCURBITACÉES
MARRONNIER
VIGNE

CHÂTAIGNIER
FEUILLAGE
MOISSON
ÉRABLE

L'AUTOMNE

Voici venu le froid radieux de septembre :
Le vent voudrait entrer et jouer dans les chambres ;
Mais la maison a l'air sévère, ce matin,
Et le laisse dehors qui sanglote au jardin.

Comme toutes les voix de l'été se sont tues !
Pourquoi ne met-on pas de mantes aux statues ?
Tout est transi, tout tremble et tout a peur ; je crois
Que la bise grelotte et que l'eau même a froid.

Les feuilles dans le vent courent comme des folles ;
Elles voudraient aller où les oiseaux s'envolent,
Mais le vent les reprend et barre leur chemin
Elles iront mourir sur les étangs demain.

Le silence est léger et calme ; par minute
Le vent passe au travers comme un joueur de flûte,
Et puis tout redevient encor silencieux,
Et l'Amour qui jouait sous la bonté des cieux

S'en revient pour chauffer devant le feu qui flambe
Ses mains pleines de froid et ses frileuses jambes,
Et la vieille maison qu'il va transfigurer
Tressaille et s'attendrit de le sentir entrer.

Anna de Noailles
(1876/1933)

Source internet : www.eternels-eclairs.fr

S'ÉMERVEILLER ENSEMBLE

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES

LES PASSIONNÉES UN ÉLAN DE DYNAMISME

Nos activités - scrapbooking, réalisation d'album photos, confection de coussins décorés avec peinture sur tissus - ont été ralenties par la pandémie, comme pour beaucoup d'associations. Nous avons participé à un 2^{ème} atelier de vannerie avec une intervenante qui a pu nous perfectionner. Nous avons également poursuivi nos cours de poterie. Nous avons encore plein d'idées pour 2022.

Toutes les adhérentes participent à la vie de l'association en apportant leurs idées, leurs recherches et leurs façons de faire. Les mercredis soir sont toujours des moments attendus.

COMMENT FONCTIONNE L'ASSOCIATION ?

Une adhésion est demandée à chaque adhérente en début d'année en complément d'une subvention communale pour couvrir quelques charges fixes et quelques achats en commun ou d'outillage. Vous pouvez nous rejoindre tous les mercredis à la salle verte de l'espace associatif à partir de 18 heures, vous serez les bienvenus.

Les Passionnées, actuellement au nombre de neuf, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.



B.A.L. EN QUELQUES CHIFFRES

9

manifestations
organisées en 2021

5

manifestations
gratuites pour
les Balanais

2

manifestations
qui ont apporté des
bénéfices financiers

SI BALAN M'ÉTAIT CONTÉ BIENTÔT 20 ANS !



L'aventure des Contes en Côtère a commencé en 2003. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis.

Nous avons tous débuté comme les simples amateurs que nous étions et que nous sommes restés. C'était l'esprit des Contes en Côtère... Ensuite, nous nous sommes transformés, mais toujours avec comme objectif d'apporter joie et plaisir au public à chaque fois plus nombreux. Certains ont quitté la troupe. À Balan nous regretterons tous notre compagnon Daniel Lacand qui ne manquait pas d'humour lors de la construction de nos décors et de leur mise en place, mais aussi pendant les répétitions parfois ambitieuses. Bonne route Daniel. Nous sommes sûrs que tu ne manqueras pas de nous envoyer des photos de ton grand voyage !

Contes en Côtère à Balan c'est un peu "les copains d'abord", toujours prêts à accueillir les nouveaux volontaires - des acteurs, des décorateurs, des écrivains, des costumiers - des tout ce que vous êtes prêts à partager en toute humilité. Aucune course au triomphe, mais toujours au plaisir de réaliser un projet collectif et de l'offrir.

Nous avons aussi le désir constant d'offrir à tous le partage. Vous pouvez tous y trouver une place, votre place. Nos portes restent ouvertes, poussez-les. Venez faire un tour et restez... Vous apporterez votre part de nouveauté, vous serez les bienvenus...

Ensemble souhaitons que le virus nous laisse en paix afin d'avoir la joie de vous présenter notre spectacle. Un conte empreint de magie et de féerie pour vous faire voyager tout en mettant vos 5 sens en éveil !



Le festival qui a pour thème
"L'incroyable Côtère
au Moyen-Âge" se déroulera
du 3 au 11 juin 2022.

À Balan, nous vous donnons
rendez-vous le samedi 4 juin !

TOUS EN SCÈNE UN ÉLAN DE DYNAMISME

Nouvelle année, nouvelle association ! Cette année, nous avons bien l'intention de nous renouveler et de nous dynamiser.

Nous avons déjà bien démarré avec l'ajout de cours de hip hop et de danse contemporaine, et nous avons en tête de nouvelles idées à développer. Si la période nous le permet, nous espérons vraiment pouvoir vous proposer des activités et événements tout au long de l'année. Nous avons tous besoin d'un élan de dynamisme afin de retrouver les sensations d'avant crise.

BIBLIOTHÈQUE PLUS DE 200 LIVRES ACQUIS

La bibliothèque est toujours ouverte le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h00. Nous vous accueillons dans un espace agréable et spacieux.

Cette année nous avons acquis plus de 200 livres en étant à l'écoute de vos suggestions et avons pris de nombreux dons de livres récents. Nous remercions nos donateurs.

Romain, en service civique, vous a reçu lors de vos visites et a animé des séances de lecture à l'école maternelle. Son contrat terminé, il a rejoint d'autres horizons. Nous devrions recruter un nouveau service civique pour aider l'équipe des bénévoles et être à l'écoute des adhérents.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2022. Nous vous attendons nombreux !



CAMILLE, INDISPENSABLE !



Il est temps pour nous de mettre à l'honneur celle qui a fondé l'association : Camille PLANCHE. Véritable passionnée de danse et d'enseignement, Camille a créé et fait évoluer "Tous en Scène" au cours de ces 6 dernières années. Investie à 300%, elle est le vecteur de toutes les nouveautés que nous avons pu proposer, et cherche toujours à innover et développer l'association ainsi que le village. Elle a également pour objectif de développer encore plus la section danse avec la mise en place pour l'an prochain, d'un cursus pré-professionnel. En attendant, cette année, elle va prendre du temps pour préparer et présenter des élèves aux concours régionaux et nationaux. Nous la remercions chaleureusement pour son implication totale depuis toujours.

CLUB PHILATHÉLIQUE ÊTRE COLLECTIONNEUR APPREND LA PATIENCE

Comme tout le monde, nous - philatélistes - avons subi les confinements, mais nous avons une chance : nous sommes collectionneurs. Ce n'est pas une provocation, mais seulement une constatation. Pendant les confinements, nous étions bloqués chez nous et les moyens de distractions étaient limités. Un collectionneur a toujours l'objet de sa passion pour se distraire, en l'occurrence, les timbres pour un philatéliste.

Surtout que les timbres demandent beaucoup de travail pour être collectionnables : il faut les trouver, les trier, les décoller (et ceci est parfois long : un timbre oblitéré doit être propre est non abimé ce qui n'est pas facile car un papier mouillé est très fragile), les répertorier et enfin les classer. Souvent nous poursuivons les recherches pour connaître le message dont les timbres sont porteurs, ou bien pour connaître la personne dont le portrait est reproduit.

Lorsqu'on est confiné toutes ces opérations meublent bien les heures de loisirs et puis, découvrir une chose nouvelle est source de joie. Tous les ingrédients pour lutter contre la morosité sont réunis.

Cela motive nos interventions auprès des jeunes. Toutes les valeurs générées par une collection peuvent être utiles aux jeunes tout au long de leur vie.

ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE MONTLUEL DE NOUVEAU AVEC SON PUBLIC

L'EIME (Ensemble instrumental de Montluel et environs) est un ensemble musical regroupant des musiciennes et musiciens qui se réunissent pour le plaisir de jouer ensemble, en favorisant la découverte d'œuvres nouvelles et poursuivant annuellement de nouveaux défis et projets.

L'orchestre est composé d'une quarantaine de musiciens, de 13 à 65 ans, jouant principalement des instruments à vent (auxquels s'ajoutent des percussions, un piano et une guitare basse), la plupart amateurs, sous la baguette du chef Arthur Barlerin, musicien professionnel, et de la cheffe adjointe Agathe Ducourneau, étudiante en musique au Conservatoire d'Annecy.

Chaque saison, nous présentons deux ou trois grands concerts et réalisons plusieurs prestations dans les communes de la 3CM lors d'événements spécifiques (cérémonies des 8 mai et 11 novembre, vœux, fête de la musique...). Le répertoire est varié et s'étend de la musique classique (Bach, Lully, Wagner...) à la musique plus moderne (jazz, musique contemporaine) avec une attirance toute particulière pour les musiques de films et de dessins animés.

Les répétitions ont lieu tous les vendredis soir dans les locaux de l'école de musique de la Côtère, à Montluel. Il est possible pour

tout musicien à vent ou à percussion avec 3 ans de pratique de rejoindre l'orchestre en cours d'année scolaire. La cotisation est de 10€ par an, 5€ pour les élèves de l'école de musique de la Côtère.

En période de confinement et de couvre-feu, l'activité de l'EIME ne s'est pas arrêtée : nous avons ainsi enregistré et publié plusieurs morceaux sur nos réseaux sociaux et proposé un "calendrier de l'Avent" virtuel au mois de décembre 2020. Les 25 et 26 septembre dernier, l'EIME a enfin retrouvé le public accompagnant les Sourds-doués, un quatuor à vent professionnel, sur la scène du théâtre des Augustins de Montluel. Nous avons également donné un grand concert de Noël le 19 décembre dernier à la salle des Bâtonnes de Dagneux.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

 contact.eime@gmail.com

 [facebook.com/eime.montluel](https://www.facebook.com/eime.montluel)

 [@eime_musique](https://twitter.com/eime_musique)

 [instagram.com/eime_musique](https://www.instagram.com/eime_musique)

 [EIME - Montluel](https://www.youtube.com/EIME-Montluel)



bibliothèque sonore

LA LECTURE AU SERVICE DE L'INCLUSION SOCIALE



04 74 24 85 96
50, rue Amédée Mercier
Bourg-en-Bresse

**MERCREDIS
DE 14 À 17 HEURES**

La Bibliothèque Sonore est une association au service des malvoyants. Depuis quelques années, l'accès s'est étendu aux adultes ou enfants qui présentent un handicap empêchant un accès normal à la lecture : dyslexiques, handicapés physiques.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les "audiolecteurs" choisissent leurs livres dans un catalogue d'environ 3 000 ouvrages (romans, policiers, biographie, voix de l'Ain, périodiques, livres scolaires). Soit, ils viennent chercher les livres à la permanence pour bénéficier d'un contact chaleureux, soit les ouvrages leur sont expédiés par la poste.

Si vous connaissez des personnes susceptibles d'avoir besoin de rompre leur isolement, ou simplement retrouver le plaisir de lire, n'hésitez à nous le communiquer. La Bibliothèque Sonore est également à la recherche de ceux et celles qui voudraient donner leur voix.

NOS ENFANTS AU COEUR DES PROJETS

LES ASSOCIATIONS ÉDUCATIVES ET SCOLAIRES

SOU DES ÉCOLES PLEIN D'ESPOIR ET D'ÉNERGIE

Suite à l'Assemblée Générale du 28 septembre 2021, le Sou a fixé avec ses bénévoles l'organisation des prochaines manifestations ! En effet, les années 2020 et 2021 n'ont pas permis de déployer tous les projets initialement souhaités du sou en raison des restrictions sanitaires... Malgré tout, quelques projets, ont finalement pu voir le jour grâce à l'investissement du sou, permettant ainsi le financement des activités et sorties initiées par les écoles maternelles et élémentaires. Aussi, la vente de pots de miel en décembre 2020 (une 1^{ère} pour le Sou), en lien avec la sortie des maternelles chez l'apiculteur de Chatillon sur Chalaronne, et la vente de fromage (une 1^{ère} aussi) en mars 2021 ont été réalisées et furent un franc succès ! Mais cette année, le Sou compte bien de faire encore mieux !



NOS MANIFESTATIONS À VENIR

- Le premier rendez-vous incontournable a fait son grand retour le samedi 16 octobre 2021, avec la confection et vente de tartes sucrées.
- La vente de pots de miel reviendra pour sa seconde édition en novembre ou décembre !
- Le Père Noël, qui a aimé sa visite surprise l'année dernière pour l'école maternelle, tentera de repasser par notre village encore cette année... Néanmoins, l'incertitude de l'évolution des mesures sanitaires ne permet pas d'organiser l'habituelle Fête de Noël...
- La vente de fromage reviendra également en février avec cette fois-ci une proposition de fromage de saison !
- L'arrivée du printemps déclenchera la vente des emblématiques tartes sucrées et salées courant avril.
- Elle ouvrira la piste à la kermesse en juin, qui viendra clôturer cette année scolaire et fêter le début de l'été !

POURQUOI PARTICIPER ?

Le Sou des Écoles vous propose tous ces rendez-vous afin de permettre aux écoles maternelle et primaire de financer des projets scolaires conduits par le corps enseignant mais également du matériel pédagogique ou mobilier dans les classes. Toute aide est précieuse...

Le village de Balan s'agrandit, et il y a de plus en plus d'élèves... et de parents ! Le Sou, pour lequel le bureau reste inchangé depuis 2019, vient d'accueillir 5 nouveaux parents bénévoles, mais ne vous inquiétez pas, il y a encore de la place pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre !

Nous remercions la mairie pour son soutien, qu'il soit technique, logistique ou financier. Elle est une aide appréciable et nécessaire au bon fonctionnement de l'association et à l'organisation des manifestations. Merci également à l'équipe enseignante pour son soutien et les projets qu'elle propose pour nos enfants.



PARENTS D'ÉLÈVES À QUOI SERT NOTRE ACTION ?

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES, QU'EST-CE QUE C'EST ?



1 C'est représenter l'ensemble des parents d'élèves aux conseils d'école trimestriels et auprès des instances qui interviennent pour la prise en charge des enfants dans le village : la mairie, la MFR... Cette année, avec un taux de participation de 57,19 % à l'école élémentaire et 51% à l'école maternelle aux dernières élections (merci aux parents pour leur implication), nous sommes 14 parents à avoir été élus représentants et nous avons à cœur d'être un relais pour faire part des attentes, des questions et des idées de tous les parents.

2 C'est structurer les actions. Le bureau de l'association a été renouvelé cette année : Yohann LOPEZ a été élu vice-président, Jérôme SCARDICCHIO trésorier adjoint et Sandrine BEAUDOUIN est devenue secrétaire adjointe. Le reste de l'équipe a été réélu pour les mêmes postes que l'année dernière : Gwendoline MAURIN, présidente et Yoann PIGUET vice-président, Sabine BEAUMEL, secrétaire et Gaëlle GARGUITTE devient trésorière de l'association.

3 C'est aussi participer financièrement aux projets éducatifs des écoles. L'an dernier, l'association a participé au projet jazz de l'école élémentaire.

4 C'est enfin gérer l'étude pour les enfants de l'école élémentaire, tous les soirs de 16h30 à 18h. L'association rémunère cette année 4 salariées qui assurent la surveillance et aident leurs soixantaine d'enfants chaque soir à faire leurs devoirs, au sein même de l'école. Après un temps de détente et de goûter, les élèves, répartis en 4 groupes, rejoignent leur classe pour avancer leurs devoirs, avant que les parents ne les récupèrent au plus tard à 18h.

5 C'est parler d'une seule voix. Au 3^{ème} trimestre de l'année scolaire, les parents d'élèves aux côtés de la mairie et des enseignantes se sont mobilisés pour demander l'ouverture d'une 7^{ème} classe. L'ensemble du village s'est mobilisé pour la pétition qui a récolté 399 signatures. La mise en place d'une banderole devant l'école ainsi que la venue des journalistes du Progrès et de la Voix de l'Ain ont permis de partager la motivation des parents pour l'amélioration des conditions d'apprentissages des enfants dans notre école. Après plusieurs refus, l'ouverture a finalement été acceptée fin août.

! L'association des Parents d'Élèves, c'est finalement participer à l'épanouissement de tous les enfants dans un environnement accueillant et adapté. Si vous vous sentez concernés par la vie de la communauté scolaire et que vous voulez y participer, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail : assoparentsdelevesbalan@gmail.com.



LES LÔNES 15 ANS, ÇA SE FÊTE !

Cet été nous avons joué au Jumanji. En jouant, nous avons revisité des grands jeux télévisés comme Koh-Lanta, Intervilles, Fort Boyard, Pékin-Express. Nous avons pu mettre en place tout notre projet et toutes nos sorties. Et cela a été un réel plaisir pour tout le monde de pouvoir ressortir. Nous sommes allés aux grottes du Cerdon, au Zoo de St-Martin la Plaine, au Bois des Lutins, à Mini World et à Miripili. Vous voyez - on en a bien profité !

Puis, ce fut la rentrée et l'arrivée d'une nouvelle équipe, enfin presque... A la direction vous retrouvez Elizabeth et Jeff (en remplacement de Mélanie le temps de son absence) et en animation Emma, Jade, Marie-Jo, Rémi, Lisa, Louisa, Laura, Loris et Marine. L'équipe s'est étoffée, car au plus fort des mercredis nous accueillons 85 enfants.

LES MERCREDIS

Notre projet sur les mercredis de septembre à décembre, a tourné autour des contes. Le groupe des petits a réalisé un livre géant sur "Jack et le Haricot magique". Le groupe des moyens, après avoir voyagé parmi de nombreux contes, a écrit son propre conte. Quant aux grands, c'était un projet vidéo. Ils sont allés visiter l'Opéra de Lyon et ont assisté à la représentation de la "Belle au Bois Dormant". Sur les mercredis de janvier à juin 2022 nous partirons à la découverte du patrimoine local.

LE PÉRISCOLAIRE

Les enfants du périscolaire du soir s'expérimentent à différents types et styles de peintures. Ils organiseront une grande exposition peinture en Juin 2022.

LES VACANCES

Pour les vacances d'automne, nous avons mis en avant les gourmandises sous toutes leurs formes (sucrées, salées ou sucrées-salées). Les enfants ont pu faire un jeu de piste gourmand dans les Halles Paul Bocuse de Lyon et s'éclater à Z'Complex pour

fêter le gain de médaille de Ralph. Les 8-11 ans ont eu la chance d'aller au bowling et à l'accrobranche. Nous avons également mis en place un séjour en Auvergne "Terre de Volcans" pour les 9-10 ans. Seize jeunes ont pu visiter Vulcania, faire l'ascension du Puy de Dôme et du Pariou, déguster du St-Néctaire et fabriquer son propre couteau au sein même de la capitale mondiale de la coutellerie.

Pour les vacances de Noël, nous avons découvert les différents Noël dans le monde. Et à cette occasion nous avons mis en place une action solidaire "Une boîte pour Noël" afin que des familles moins chanceuses puissent passer de belles fêtes de fin d'année.

Pour les vacances d'hiver nous organisons un séjour neige du 12 au 19 février 2022 pour les 9-12 ans, avec au programme : chiens de traîneaux et initiation à la conduite d'attelage, ski de fond, construction d'igloo, raquettes... Attention le nombre de places est limité.

ATTENTION : Petit changement concernant les vacances d'été, la structure sera fermée du 8 au 21 août 2022.

2022 est une année un peu spéciale pour l'association. Nous allons fêter nos 15 ans. Et pour cette occasion, un événement spécial sera organisé ! Alors restez attentifs.

Concernant notre secteur "jeunes" et au vue de la situation sanitaire actuelle, nous espérons pouvoir organiser un séjour sur les vacances de février. En revanche, si le séjour ne peut avoir lieu, des sorties seront organisées durant ces vacances.

CONTACT

www.associationleslones.fr
direction@associationleslones.fr
06 98 25 38 16

CG Réalisation

CG

Un seul interlocuteur mais toute une équipe pour réaliser vos rêves ensemble, du sol au plafond.

contact@cgrealisation.fr
04 81 65 93 71
www.cg-realisation.fr

Terrasse
Restaurant Le Bosphore

Sandwiches et plats
sur place ou à emporter

Ouvert 7j/7 de 11h à 23h - le dimanche de 17h à 22h

9, place de La Valbonne - 01360 BALAN
Tél. 04 87 77 84 12

JL CARRAZ

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ÉNERGIES RENOUVELABLES
RÉNOVATION SALLE DE BAIN - DÉPANNAGE

Tél : 04 78 06 29 56

Garage des 4 Chemins

Agent Peugeot

558, route de Balan - 01120 Dagneux
Tél. 04 78 06 35 59
garagedes4chemins@gmail.com

AUTO-ÉCOLE
LA CÔTIÈRE - MONTLUEL
DEPUIS 1968
31 PLACE CARNOT 01120 MONTLUEL

autoecolelacotiere.fr

- PERMIS B
- PERMIS B AUTOMATIQUE
- AAC ET SUPERVISÉE
- PERFECTIONNEMENT
- PRISE À DOMICILE
- CODE SUR INTERNET

04 78 06 36 33

N° D'AGREMENT PRÉFECTORAL 4480

CÔTIÈRE

HYGIÈNE - ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT 1

HYGIÈNE DE L'AIR 2

LUTTE CONTRE LES NUISIBLES 3

SERVICES COMPLEMENTAIRES 4

NOS ATOUTS

- Devis rapides
- Un interlocuteur : 3 métiers
- Des prestations adaptées
- Des préconisations techniques préventives
- Réactivité d'intervention



RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS DES ANIMATIONS ET DES FORMATIONS

11

ASSISTANT(E)S
MATERNEL(LE)S
AUX ANIMATIONS
DU MARDI MATIN

LES P'TITS MAT'AIN DU RAM
06 16 88 47 61
lesptitsmatainduram@gmail.com

Malgré le contexte de la crise sanitaire, le Relais d'Assistant Maternel maintenant appelé Relais Petite Enfance (RPE) a pu maintenir son activité. Onze des 18 assistantes maternelles de la commune de Balan ont eu accès sur l'année 2021 aux animations du mardi matin, ce qui représente une trentaine d'enfants.

Pour fêter la fin de l'année, une grande matinée festive a été organisée. Un intervenant de la compagnie "Fépal Gugus" a enchanté les enfants avec son numéro de jonglerie, de mimes et ses bulles géantes. Les enfants ont pu tester leur équilibre et leur dextérité sur les différents ateliers proposés !

Notre traditionnelle cueillette de pommes du mois d'octobre a également rencontré un grand succès auprès des assistantes maternelles, des familles et des enfants ! Plus de 200 kilos de pommes ont été commandées par les familles, le bénéfice de cette vente pourra financer de nouvelles animations pour les enfants.

Plusieurs projets de formation continue ont également eu lieu tout au long de l'année. Dans un souci d'amélioration de leur qualité d'accueil, une quinzaine d'assistantes maternelles s'est formée à la communication gestuelle associée à la parole, d'autres professionnelles aux gestes de premiers secours. Certaines sont même parties se former sur site en Ardèche, au sein d'une structure proposant de l'équithérapie. C'est au contact des chevaux qu'elles ont pu apprendre à gérer leurs émotions afin de mieux comprendre et appréhender celles des enfants.

De nombreux autres projets à destination des enfants, des familles et des assistantes maternelles sont en préparation pour l'année 2022.



LES BAMB'AIN

LAURA PAPON, NOUVELLE
PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION



L'association Les Bamb'ain, gestionnaire du Relais Petite Enfance, est heureuse de vous présenter sa nouvelle présidente Laura Papon.

Assistante sociale de profession depuis 10 ans sur la région parisienne et maman de deux enfants, Laura s'est installée avec sa famille en mars 2020 sur la commune de Béligneux. Au départ d'Amélie Pennec (présidente de janvier 2019 à septembre 2021) qui a quitté la région pour rejoindre sa ville natale de Brest, c'est tout naturellement que Laura a répondu favorablement à l'appel de l'association pour trouver de nouveaux bénévoles.

"Je souhaitais mieux connaître les structures dans le domaine de la petite enfance sur le territoire de l'Ain, poursuivre les actions menées et articuler davantage les axes de travail autour de la petite enfance sur nos communes, dans l'intérêt de nos enfants et des familles. En effet, je pense que le travail de proximité est à mettre en avant au vu des périodes difficiles que nous venons tous de traverser" - déclare Laura Papon - "Le dynamisme et le volontariat des bénévoles est très encourageant, de belles manifestations sont à venir !!!"

MAISON FAMILIALE RURALE VERS UNE TOTALE ÉCO-RESPONSABILITÉ



Transformer notre prairie d'un hectare et demi en jardin maraîcher a été l'ambition de notre projet 2021, tout en connectant les apprentis cuisiniers, pâtisseries, boulangers et serveurs aux enjeux environnementaux. Il faut revenir à l'essentiel et au goût du terroir, ouvrir ensemble le champ des possibles et cultiver les réussites.

Nous souhaitons reconnecter nos jeunes à la terre nourricière, en développant une fibre écoresponsable. Les méthodes de cultures utilisées seront inspirées de la permaculture, de l'agroforesterie et de la culture sur sol vivant. Notre ambition est de produire durablement nos propres fruits, légumes et aromates, afin qu'ils soient sublimés par les jeunes lors de leurs travaux pratiques, et au sein de notre restaurant pédagogique. Une partie de la production alimentera également la cantine scolaire.

La première étape du chantier a été de se concentrer sur un premier jardin de 1500 m² pour l'année 2021 :

- Epandage de fumier : apport de matière organique pour booster les processus biologiques et réveiller la vie du sol !
- Couverture de la zone avec des bâches tissées pendant un mois : le but est de priver les herbes de lumière pour pouvoir détruire la végétation en place et augmenter la température du sol afin de ne pas avoir à labourer le sol pour effectuer nos plantations et semis.
- Traçage des mandalas et passage de la campagnole pour aérer le sol avant les plantations.

Marion, ingénieure agronome, aidée de Cécile, apprentie en production horticole, est aux commandes de ce projet d'envergure. Au final, deux mandalas ont déjà été réalisés.

Au printemps prochain, un autre jardin de 1000 m² verra le jour. A l'automne, place aux arbres fruitiers qui produiront à terme des abricots, des pommes, des poires, des pêches... pour les desserts des apprentis de la MFR. Une centaine de haies successives qui auront comme fonction de créer des zones d'ombre, et de casser le vent seront également plantées. Une serre en verre a été construite, elle permettra de produire nos propres semences pour l'année prochaine.

Qui dit jardin potager, dit compost ! Nous avons commencé la collecte séparée des bios déchets de la cantine et des laboratoires afin de produire notre propre compost. Les jeunes sont directement impliqués pour le tri, ainsi ils adoptent les bons gestes dès leur apprentissage.

Et pour finir, dernières arrivées à la MFR : 9 brebis Solognotes qui pâturent nos espaces verts pour les entretenir et 10 poules Bressanes qui nous régaleront de bons œufs frais.



TOUJOURS PLUS HAUT

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

TENNIS CLUB

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE NOS ACTIVITÉS



LE TOURNOI OPEN, C'EST REPARTI !

Après plus d'un an sans compétition les joueurs se sont inscrits en masse pour participer au tournoi Open en septembre 2021. 76 compétiteurs se sont défiés durant 15 jours sur les courts de Balan et Dagneux.. Cerise sur le gâteau cette année : un nouvel éclairage et un court central entièrement refait à Balan, travaux réalisés durant l'été pour permettre leur usage durant le tournoi. Mention spéciale à Jérôme Méan, n° 1 de notre club qui est arrivé en finale ! Un grand bravo à lui !

LE SAVIEZ-VOUS ?

12 bénévoles s'occupent toute l'année de faire tourner le club. L'assemblée générale du 15 octobre 2021 a mis en lumière leur travail de l'ombre mais essentiel pour gérer cette association sportive de 145 adhérents. L'assemblée a été une réussite, puisque plus de 40 personnes se sont retrouvées autour du bureau, et des représentants des mairies pour échanger sur le fonctionnement, présenter la nouvelle activité FitTennis, et partager un verre et des pizzas lors de la « soirée d'automne ». Une belle réussite pour accueillir les nouveaux adhérents et remercier le bureau de tout le travail accompli.



L'ÉCOLE DE TENNIS

Pilier du club et avenir de son développement l'école de tennis accueille cette année 66 enfants et 42 adultes. Thomas Berger, notre entraîneur diplômé d'état et Jessie Méan œuvrent à sa bonne organisation tout au long de l'année. Les cours enfants se déroulent à Balan, les cours adultes à Dagneux, ou Balan en cas d'intempéries. Chaque année en juin se déroule la traditionnelle fête de l'école de tennis, qui permet aux parents de découvrir les progrès de nos futurs champions !

LE TENNIS EN DÉCOUVERTE

Permettre aux habitants de nos communes d'essayer le tennis, sans être obligé de prendre une licence à l'année. Impossible ? Mais non, le TCBD l'a expérimenté en ouvrant le club de Dagneux les dimanches de mai, et en proposant un pass-découverte à tarif réduit valable 3 mois : pour 50 euros, un couple peut pratiquer de manière illimitée sur nos terrains de Balan et Dagneux durant 3 mois (20 euros pour une personne seule).

13 personnes en ont bénéficié en 2021, et nous espérons que le bouche à oreille et cet article feront le nécessaire pour attirer de nouveaux joueurs cet été.



LE BADMINTON... L'AUTRE SPORT DE RAQUETTE DU CLUB

La section badminton rassemble chaque année entre 25 et 35 personnes, qui pratiquent le mercredi soir et le dimanche après-midi, dans une ambiance conviviale, pour tous les âges et les niveaux. Chaque année la section organise des rencontres sportives avec les associations voisines pour se mesurer à de nouveaux partenaires. Pour optimiser l'usage de la salle omnisports de Balan, les adhérents auront la possibilité d'y jouer sur les créneaux de l'école de tennis les jours de beau temps. À vos raquettes !



ACTIVITÉ FITNESS

Cette année votre club propose une nouvelle activité : le fit tennis. Il s'agit d'adapter le fitness aux besoins particuliers des pratiquants du tennis. Les entraînements ont lieu à Dagneux, sous l'impulsion de Hyacinte Frachet, dans une ambiance sportive et conviviale. Les participants apprécient le renforcement musculaire...et les courbatures du lendemain !



À VOS AGENDA

Le TCBD c'est du tennis, du badminton, mais pas que ! Le bureau organise ou s'associe à des manifestations pour participer au développement social et favoriser les échanges entre les habitants. Citons entre autres les journées portes ouvertes en septembre, les huîtres en décembre, la soirée raclette d'hiver, la pratique libre les dimanches de mai, la fête de l'école de tennis en juin.

ZOOM SUR FRANÇOISE, UNE TRÉSORIÈRE EN OR !



Dans une association le poste de trésorier est crucial. Au TCBD, Françoise Cochet exerce cette mission depuis 3 ans. Elle est parvenue depuis 2019 à effectuer toute la comptabilité du club sur l'application fédérale ADOC, ce qui est un gage de qualité et de sincérité des comptes. Concrètement cela représente 265 écritures inscrites en 2021, plus la gestion des deux caisses de Dagneux et Balan. Par sa rigueur et son sérieux, elle a grandement contribué au redressement des comptes du club, ce qui nous a valu le plaisir d'annoncer en AG un retour à un solde positif lors de la saison 2021. Un grand bravo et un énorme merci pour tout le travail accompli !

LA RECONNAISSANCE DU COMITÉ DE L'AIN


Lors de sa réunion annuelle de rentrée, le comité de l'Ain de tennis a récompensé le tennis club de Balan-Dagneux, dans la catégorie "petits clubs", pour la plus forte progression en nombre de licenciés en 2021. Nous avons reçu gratuitement un kit de communication qui nous rendra plus visibles dans nos prochains événements.

Nous avons beaucoup apprécié ce prix qui concrétise le dynamisme des membres du bureau pour le développement du tennis dans nos communes.

36

LICENCIÉS EN 2021

CONTACT

 balan la valbonne association kick boxing
balankickboxing@gmail.com
06 22 61 59 45

KICK BOXING 40 ADHÉRENTS DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE



Cette rentrée sportive s'est déroulée dans de bonnes conditions. Nous comptons 36 licenciés et le club a ouvert en septembre une section boxe éducative et loisir pour les enfants de 10 à 13 ans. Ils sont entraînés par Rudy qui a obtenu son brevet de moniteur fédéral 2^{ème} degré en juin 2021. Nous comptons 12 petits champions et championnes qui viennent tous les mardis de 17h45 à 18h45 apprendre le kick boxing.

Dans le cours loisir adultes, nous avons 24 adhérents et cette année les filles sont nombreuses à avoir poussé la porte du club pour découvrir ce merveilleux sport.

Le club compte 7 compétiteurs classe B (amateur) : 5 garçons et 2 filles qui vont connaître

durant cette saison 2021/2022 les compétitions régionales et nationales. Ils sont prêts à porter haut les couleurs du club et à remporter des combats. Pour certains on espère un titre national.

Cette saison le club va organiser des événements, si les mesures sanitaires nous le permettent (arbre de Noël, repas dansant, gala de boxe, stage de self défense), ce qui nous permettra de financer notre projet pour l'automne 2022 - amener quelques jeunes en Thaïlande pour un stage de boxe.

Le bureau du club s'agrandit avec l'arrivée de Mélanie, qui sera notre trésorière adjointe. Notre équipe est désormais au complet.



BALAN CÔTIÈRE ATHLÉTISME NOS JEUNES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE



La saison 2020-21, marquée par la crise sanitaire, aura permis à quatre athlètes en individuel et une équipe de relais 4x100m de se qualifier au championnat de France d'athlétisme de leurs catégories respectives. Une première pour le club qui concourait sous ses nouvelles couleurs. Ces qualifications dans les trois épreuves phares de l'athlétisme (sprint, saut et lancer) en catégorie jeune montre le dynamisme de la formation au sein du Balan Côtier Athlétisme

Élisa ROPY athlète minime (2006-2007) s'est qualifiée à la Finale Nationale des Pointes d'Or Colette Besson à Tours les 3 et 4 juillet. Elle a fait partie des 80 meilleures minimales françaises de son année de naissance (2006) qui ont eu le droit de concourir sur un format de triathlon. Pour sa part, elle était engagée sur 80m haies, longueur et triple saut.

Les Championnats de France Cadet (2005-2004) se sont déroulés à Évry Bondoufle du 9 au 11 juillet avec trois Balanais qualifiés. Alexandre Bernard qualifié au lancer du disque, lancer du poids et

triple saut. Classé parmi les 10 meilleurs lanceurs de sa catégorie au disque, il a manqué la finale de très peu. Damien Padet qualifié au marteau avec la 24^{ème} performance française sur 32. Nesly Grodonqualifié sur 200m avec la 29^{ème} performance sur 34 participants.

Au Championnat de France Espoir à Caen les 3 et 4 juillet (1999-2000-2001) le club a qualifié un relais 4x100m espoir féminin. Lohana Mai, Pauline Levrat, Mylène Kalusny et Julianne Filisetti réalise le 10^{ème} temps des qualifications qui ne leur permet pas de rentrer en finale.

La saison 2021-22 est bien lancée avec des effectifs chez les jeunes en forte augmentation : 92 éveils athlé/poussin (U9-U12), 45 benjamins minimales (U14-U16) et 15 cadets juniors (U18-U20). Balan Côtier Athlétisme devrait avoir 180 licenciés sur cette nouvelle saison.





KRYS DAGNEUX Optique et Audition



1100, rte de Genève
01120 Dagneux
Tél : 04 78 06 92 24

HORAIRES

lundi-vendredi : 9h-12h30 et 13h30-19h
samedi : 9h-12h30 et 13h30-18h
audition sur RDV

LES ARCHERS

LA PART BELLE AUX JEUNES



La 1^{ère} Compagnie d'Archers du Canton de Montluel, qui fêtera bientôt ses 40 ans (en 2023) propose depuis de nombreuses années l'apprentissage et la pratique du tir à l'arc au cours d'au moins 4 entraînements hebdomadaires (mardi et jeudi soir sur la commune de Balan).

Grâce au partenariat établi avec la commune de Balan depuis 3 ans, un créneau d'entraînements spécialement dédié aux jeunes archers (9 à 18 ans) a été créé le mardi soir de 18h30 à 20h à la salle polyvalente.

Cet aménagement répond à leurs besoins spécifiques avec un entraînement moins tardif, plus court et laissant le mercredi libre.

Ils bénéficient d'une équipe d'encadrement très attentionnée : 2 entraîneurs diplômés par la Fédération Française de Tir à l'Arc et 2 assistants-entraîneurs sont présents pour veiller au respect des règles de sécurité et les encadrer.

Nos jeunes archers sont répartis en plusieurs groupes en fonction de leur niveau et de leurs attentes car il est absolument nécessaire de les accompagner tant dans une pratique de loisir que dans leur volonté de compétition quand c'est le cas.

Tous apprennent la maîtrise de soi et le travail que représente l'entraînement, en complément du Respect, du Partage et de l'Honneur, valeurs de la Compagnie.

Si les entraînements sont conviviaux, ils n'en sont pas moins sportifs, même si certains deviennent plus ludiques en fonction des événements : tir d'Halloween, Tir de Noël ...

Ce créneau spécialement dédié a eu encore plus de succès cette année et nous n'avons plus de places pour cette saison : merci à nos jeunes de leur intérêt pour notre sport !

Si vous souhaitez découvrir le tir à l'arc, et peut-être admirer nos jeunes (et moins jeunes) talents à l'œuvre, nous vous invitons à venir assister à notre compétition de Tir à l'Arc en salle qui se déroulera **les 22 et 23 janvier 2022 dans le Gymnase de la 3CM à Dagneux**. Le samedi accueillera une des Manches de la Coupe des Clubs Auvergne-Rhône-Alpes Jeunes (entrée visiteur gratuite).

CONTACT

1acmsecretariat@gmail.com



Depuis maintenant plus de 40 ans, puisque notre club a été fondé en 1977, l'ASC Balan Athlétisme rayonne à tous les échelons qu'ils soient départementaux, régionaux, voire nationaux et internationaux.

Pour exemple, dimanche 17 novembre, Laetitia Mestas portait fièrement les belles couleurs du club sur le marathon d'Amsterdam, en réalisant un temps très respectable de 4h34.

A ce jour notre club compte 91 licenciés ce qui montre un beau dynamisme compte tenu de la période. Au moment de la crise du COVID, l'ASC Balan Athlétisme a revu sa pratique, ou plutôt nos adhérents ont revu la leur, en s'entraînant individuellement. La reprise des entraînements en commun a été une très grosse bouffée d'oxygène avec des retrouvailles chaleureuses.

La situation s'améliorant, même si nous avons dû malheureusement reporter une nouvelle fois notre organisation du "Sentier des Lônes" initialement prévu en septembre, nous participons actuellement essentiellement aux courses voisines.

Chaque année, l'ASC Balan propose à ses membres une sortie club. Après deux ans d'absence, cette dernière s'est déroulée le 7 novembre sur le trail panoramique de l'Albanais. C'est un gros travail d'organisation, merci à Patrick de s'en être occupé.

Ce ne sont pas moins de 28 Balanais qui écumèrent les sentiers de la Haute Savoie sur des distances comprises entre 9 et 27 kms, avec un dénivelé plus ou moins important en fonction des différents parcours.

Par ailleurs le club est à la recherche de nouveaux sponsors, alors si vous souhaitez associer le nom de votre entreprise à un club très dynamique, hyper sympathique ou le mot convivialité prend tout son sens alors n'hésitez plus...rejoignez-nous !

CONTACT

ascbalan@hotmail.fr

L'ASCB EST FIÈRE DE LAËTICIA MESTAS

Athlète originaire de Blyes, licenciée à l'ASC Balan Athlétisme depuis 2016, elle participait l'année dernière à son quatrième marathon :

- Laetitia, parle nous un peu de ton parcours, comment es-tu venue à la course à pieds, une activité de plus en plus courue (sans jeu de mots) ces dernières années ?

- Et bien j'ai commencé à courir, petite, avec mon père. C'est à la suite de la naissance de mon fils et pour perdre les kilos superflus que j'ai recommencé à courir. Petit-à-petit j'ai allongé les distances pour arriver à faire un semi-marathon puis on m'a dit et le marathon ? Non, ce n'est pas pour moi car c'est le double mais après réflexion je me suis lancée. J'ai adhéré à l'ASC Balan Athlétisme car seule j'avais du mal à me motiver pour faire du fractionné. Je tiens d'ailleurs à remercier le club pour les entraînements proposés même si je ne suis pas trop assidue à cause de mon métier de commerciale.

- Quels sont tes objectifs pour 2022 ?

- Le marathon de Milan.



AU DELÀ DE NOS DIFFÉRENCES

LES ASSOCIATIONS D'ÉCHANGES ET D'ENTRAIDE

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE

UN NOUVEAU LIEU DE RENCONTRE ET DE PARTAGE

L'église "La rencontre de Balan et Beligneux" a terminé ses travaux de transformation dans les locaux situés sur la place de La Valbonne.

Depuis le 1^{er} weekend d'octobre, date de l'ouverture officielle, le jeune pasteur Benjamin Escleyne, en collaboration avec le pasteur Lucien Marzocchi, accueillent les jeunes et les anciens pour l'écoute et le partage social par la bible.

En remerciements, comme chaque année, les Balanais et la municipalité ont été invités au concert folk-rock de "Jean Agogue group" qui a eu lieu à la salle polyvalente de Balan le 24 octobre 2021.

La journée de mission du mois de mai 2022 sera suivie d'un hommage au pasteur Claude Granes - animateur de nombreuses manifestations de cultes évangéliques. Les habitants de Balan étaient chers à son cœur. Il était apprécié des municipalités successives pour son dynamisme et son âme de bâtisseur, mais aussi pour ses projets humains et musicaux. D'ailleurs pour cette occasion son trio balanais proposera un concert gospel.

CONTACT

Andrée Granes 06 62 36 76 49
andreegranes@gmail.com

LA CORDÉE

UNE BELLE SURPRISE POUR GEORGES RÉTY

Le dimanche 5 septembre dernier, la communauté paroissiale a voulu marquer sa reconnaissance auprès du Père Georges RÉTY, curé retraité qui aide, malgré son âge avancé, le Père DE VARAX de Montluel pour les messes hebdomadaires et les funérailles à Balan et Béliigneux.

Dans toutes les paroisses où il est passé, le Père Georges a su tisser des liens solides et c'est sans se faire prier et avec joie que plusieurs anciens paroissiens et choristes de Bellegarde, du Pays de Gex, d'Izernore et de Chalamont ont répondu à l'invitation de la chorale paroissiale pour animer en polyphonie une messe commune.

Surpris et heureux de retrouver ses anciens paroissiens, et la musique étant une de ses passions, il a apprécié ce moment avec émotion. A l'issue de la cérémonie, l'association paroissiale "La Cordée" a invité l'assistance au verre de l'amitié et un petit repas sympathique a réuni une trentaine de personnes afin d'accompagner le Père Georges qui soufflait ses 85 bougies.



COMITÉ DE JUMELAGE LES ACTIVITÉS REPRENENT

Dans un contexte toujours marqué par la pandémie et les restrictions de déplacement, le comité de jumelage "Montluel & communes environnantes / Ostfildern" relance ses activités.

LYON-KAYAK

A ce titre, nous avons réussi à participer avec nos amis allemands à l'édition 2021 de la Lyon-Kayak. Ce sont au total près de 700 embarcations - dont dix affrétées par le comité de jumelage - emmenant au total 1400 participants qui ont parcouru les 14 km sur la Saône, de Rochetaillée à la darse de Confluence.

Sous la houlette de Ralph Aupperle, l'association d'amitié franco-allemande d'Ostfildern avait réussi à motiver 10 participants allemands, dont 7 jeunes. Arrivés le samedi 18 septembre en fin d'après-midi, nous les avons retrouvés pour une soirée conviviale à la crêperie de Port Galland. Nos amis allemands, et une trentaine d'adhérents du comité de jumelage, ont passé une soirée inoubliable aux accents de la musique celtique, ceci grâce à deux musiciens du groupe Shelta. Carine Couturier, maire de Dagneux et nouvelle maire déléguée auprès du comité, nous a fait la joie et l'honneur d'être présente avec son époux.

Une petite pluie fine nous attendait le dimanche matin alors que nous nous retrouvions pour prendre les navettes devant nous emmener à Rochetaillée. Si le ciel est resté gris, la descente s'est déroulée sans pluie, sans vent contraire, sur une rivière grosse des pluies de l'été - le fort courant a ainsi facilité la descente, puisque tous ont mis plus ou moins 2.30 heures pour arriver jusqu'à Confluence où était servi aux 1 400 participants le traditionnel "chili con carne". Un weekend réussi de bout en bout !

Nous sommes très reconnaissants à notre ami Ralph d'avoir bravé les difficultés inhérentes au contexte sanitaire pour venir avec ces jeunes. Ils seront nos meilleurs ambassadeurs à Ostfildern pour la prochaine édition de la Lyon-Kayak : rendez-vous est d'ores et déjà pris pour le 19 septembre 2022. Notre objectif sera alors de partir sur la Saône avec une vingtaine de bateaux, et donc autant d'équipages franco-allemands.

DEUTSCH MACHT SPASS

C'est une nouvelle activité qui est proposée depuis début octobre : un cours d'allemand pour débutants (et faux-débutants). Quatorze inscrits s'initient de manière ludique et décontractée à la découverte d'une langue pas si ardue que cela ! Un prolongement sous forme d'un séjour linguistique à Ostfildern est d'ores et déjà prévu fin 2022.

Au programme également : la fête de Noël du comité de jumelage, organisée à Balan (salle de l'Amitié, 708 rue Centrale) le samedi 27 novembre après-midi. Activités bricolage (confection des couronnes de l'aveut), petits gâteaux de Noël et vin chaud, et un retour sur les élections législatives allemandes : y aura-t-il un nouveau chancelier à Noël ? L'occasion de nous rencontrer si vous le souhaitez. Une délégation du comité se rendra du 10 au 13 décembre à Ostfildern pour fêter le 40^{ème} anniversaire de l'association d'amitié franco-allemande d'Ostfildern - jubilé que nous devions initialement fêter en 2020. Ce sera aussi l'occasion de rencontrer nos homologues du bureau des jumelages pour établir le calendrier des activités de l'année à venir.

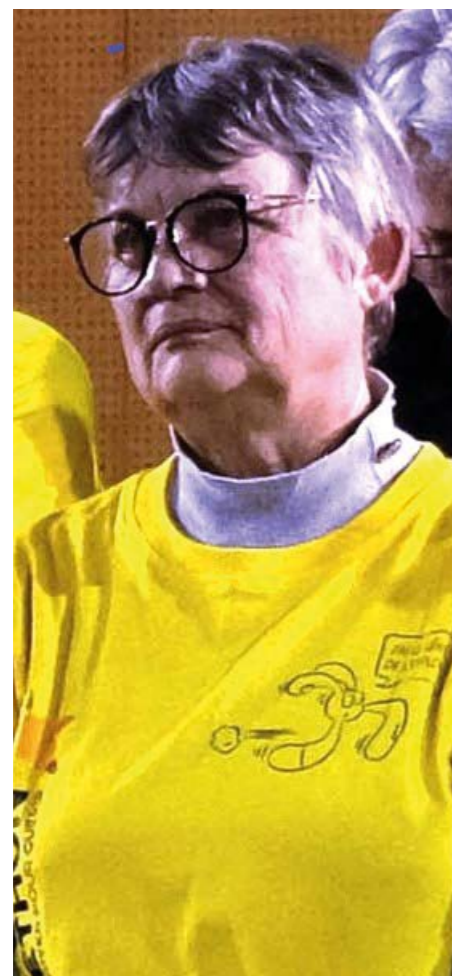
Au plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines activités.

Vous pouvez visiter notre site :
www.montluel-ostfildern.eu



TÉLÉTHON 2021

UNE ANNÉE BIEN SOMBRE



L'enthousiasme des organisateurs du TÉLÉTHON a été mis à dure épreuve cette année avec la disparition de Renée BOUVIER, une des pionnières du lancement du Téléthon à Balan. Pendant 20 ans, elle s'est complètement investie dans cette organisation qui a amené le village à devenir un des plus gros donateurs du département proportionnellement à sa population.

Toujours partante pour de nouvelles aventures, discrète, effacée mais ô combien efficace, Renée savait motiver son entourage et les tâches obscures comme la vaisselle, le rangement, les nettoyages n'avaient pas de secret pour elle.

C'est elle qui a été aussi à l'initiative de l'opération "Balan propre" en 1995. Le but : ramasser les déchets sur les talus pour récolter une somme d'argent versée par la mairie au profit du Téléthon - ce qui est toujours d'actualité.

Elle était la personne sur qui on pouvait toujours compter, à tout moment, en toute occasion, son engagement n'avait pas de limite.

Rendre service et avoir le souci des autres étaient une de ses priorités. Le C.C.A.S., les brioches de l'ADAPEI, la paroisse, le fleurissement ont aussi profité de son dévouement.

Avec beaucoup de courage elle a supporté cette maladie implacable et avec une force de caractère remarquable, elle a fait face à la mort laissant tous (toutes) ses ami(e)s dans une profonde tristesse et avec un sentiment d'injustice. Pour elle, pour les enfants malades, le Téléthon continuera...

Renée, ainsi que Denis DUCROS et Jean Paul JULLIEN, bénévoles depuis plusieurs années qui sont partis également dernièrement sauront nous insuffler le courage pour continuer l'aventure. Renée, Denis, Jean-Paul, vos ami(e)s ne vous oublieront jamais et vous disent MERCI !

Selon la volonté de la famille, le jour de ses funérailles une urne a été mise en place pour récolter des dons pour le Téléthon - le montant de ces dons s'élève à 3.395€. Merci à tous les généreux donateurs.



Intermarché

La Boisse



Du lundi au samedi
8h30-19h30 NON STOP

OUVERT LE DIMANCHE
DE 9H À 12H15



www.intermarche.com
vos courses sont entre de bonnes mains

168 route de Thil - 01120 La Boisse
Tél. **04 78 06 32 66**
Fax 04 78 06 00 49

SARL **FAUCHER**
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
ENTRETIEN CHAUDIÈRE - RAMONAGE

«L'énergie est notre avenir, économisons là !!»

Vente Fuel - GNR
Énergies renouvelables



faucher.crost@free.fr 04.78.06.21.25 01360 BALAN

Crédit Mutuel

Dagneux

1103 rue de Genève
01120 DAGNEUX

Tél : 04 37 56 72 00

Mail : 07380@creditmutuel.fr



LA BOISSE

Tel : **04.72.25.10.10**

www.garage-laboisse.com

Réparation - Entretien - Carrosserie - Vitrage - Véhicule Neuf et d'Occasion



- Travaux de Cimetières
- Pompes Funèbres
- Chambre funéraire
- Transport de Corps
- Articles Funéraires

Marbrerie Alain **ROSSET**

Tél. 04 78 06 18 04 - Fax 04 72 25 72 97

Siège Social / Atelier / Magasin

« Les Chartinières » - 01120 DAGNEUX



ASSAINISSEMENT
ADUCTION D'EAU POTABLE
DÉMOLITION
TRAVAUX PUBLICS
AMÉNAGEMENT DE RIVIÈRE

ZAC ECOSPHERE INNOVATION
308 rue de la Bâtie - 01160 PONT D'AIN

04 74 36 81 33 - contact@socatratp.com
www.socatratp.com



CLUB DE L'AMITIÉ LE DYNAMISME RETROUVÉ

La pandémie n'a pas eu raison du bien-fondé de l'association.
La vie des sections a repris dans la convivialité et le plaisir de se retrouver entre amis et collègues.
Hélas, la malchance n'a pas épargné certains de nos adhérents, partis hâtivement frappés par la Covid.
Notre sympathie va en direction des personnes se retrouvant seules. Plus que jamais la raison d'être du club se justifie
afin d'entourer ces personnes victimes de solitude et de douleurs.
À tous nos adhérents, je renouvelle ma confiance et les remercie pour leur engagement.

Bernard GLORIOD, président

BOULES

La section boules a pratiquement fonctionné toute l'année, avec les mercredis, une vingtaine de personnes. Le "samedi tournoi" s'est bien déroulé avec, le soir, un barbecue réunissant 36 convives dans une super ambiance. A renouveler ! Pour 2022 venez nombreux nous rejoindre, bonne et heureuse année à toutes et tous.

THÉÂTRE

Nous reprenons nos sorties théâtre, enfin ! Nous sommes une vingtaine à rejoindre le théâtre Tête d'Or en bus depuis Balan. Quatre fois dans l'année, nous partageons un moment de plaisir et de détente.



MARCHE

Nous avons repris notre activité à mi-février dans le respect des règles sanitaires qui se sont progressivement élargies au fil des mois.

C'est avec un grand plaisir que nous nous sommes retrouvés de plus en plus nombreux pour arpenter les sentiers de la côtière et faire d'autres découvertes un peu plus éloignées : Saint-Eloi, Villars-les-Dombes, Chalamont etc... L'envie d'être ensemble, la convivialité et la bonne humeur sont bien toujours là car la moyenne des participants pour les dernières marches se situe entre 17 et 23 !

Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre : parcours de 8.5 km à 10.5 km, sans difficultés pour qu'un plus grand nombre puisse participer. Pour tous renseignements vous pouvez joindre Elisabeth au **06 15 55 57 07**.

Nos activités :

- La section Photo-Vidéo "PIX'Bal" se compose actuellement d'une douzaine de membres. Elle se réunit tous les mardis des semaines impaires de 14 h 30 à 17 h.

- La formation aux différentes techniques de prise de vue en photographie et vidéo, le montage de diaporama, de vidéos ainsi que le post-traitement est basée sur des échanges de connaissances entre les différents membres de l'atelier.

- La mise en place depuis juillet d'un studio de prise de vue (grâce au matériel d'éclairage mis à disposition par Philippe Sparelli) nous permettra de progresser dans le domaine du portrait et de la nature morte. Nous avons déjà réalisé 6 séances et nous relançons notre appel à volontaires pour la poursuite de ces portraits.

Notre ami Daniel LACAND nous a quitté en septembre. Il était un des membres cofondateurs de la section photos/vidéos. Il laissera un grand vide parmi nous.

SORTIES, DÉCOUVERTES ET VOYAGES

L'année 2021 n'a pas été plus riche que l'année précédente... Toutes les animations ont été annulées en raison de la pandémie. Nous reportons donc sur 2022 tous nos projets, notamment le voyage dans les Pouilles au printemps en espérant que la situation sanitaire sera favorable, comme cela semble se profiler. Nous vous donnons donc rendez-vous début 2022 pour vous retrouver et vous emmener enfin vers d'autres contrées.

PHOTOS/VIDÉOS

Après une année 2020 perturbée par la Covid où les ateliers photos se sont déroulés en visioconférence, l'année 2021 nous a permis de reprendre des activités en mode présentiel.

Une première sortie s'est déroulée au Vieux Moulin puis une seconde a suivi aux Jardins Aquatiques de Saint-Didier-sur-Chalaronne fin juin. En septembre une dizaine de personnes ont participé au redémarrage de nos ateliers photos à la salle des bouleaux de la Maison des Associations.



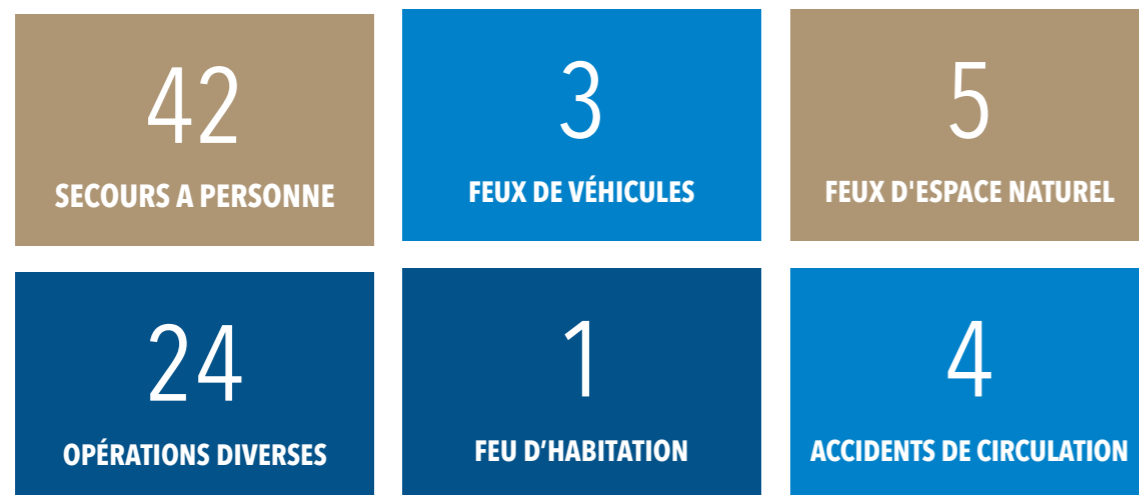


SAPEURS-POMPIERS MOINS D'INTERVENTIONS EN 2021

Cette année le nombre d'interventions a diminué en rapport avec la baisse d'activité suite aux différents confinements.

Nous avons été engagés à plusieurs reprises, suite aux inondations du 23 juin, qui ont touché la Côtière et le canton de Miribel, en renfort des collègues du secteur voisin.

Le centre a également renouvelé son parc de véhicule, suite à la vente de 2 véhicules, pour acheter un véhicule d'intervention polyvalent, ayant comme usage principal le secours à personne et les opérations diverses.



Cette année le centre de première intervention de Balan a accueilli dans ses rangs Charles LERICHE, 22 ans, demeurant sur la commune.

Charles souhaitait intégrer l'équipe des sapeurs-pompiers afin de porter secours aux Balanais et lutter contre les incendies.

Le nouveau cursus de formation lui a permis dès son intégration, après quelques jours de formation, de partir en intervention. Tout d'abord comme observateur, afin de découvrir les missions qui lui seront confiées demain... Il poursuit actuellement ses modules de formation et sera opérationnel dans les mois à venir.

Si vous êtes âgés entre 16 et 55 ans, que vous souhaitez également vous engager au service des autres, dans une association près de chez vous, avec une équipe dynamique et conviviale, franchissez le pas, rejoignez-nous !

Cette année nous avons accueilli à la caserne, les élèves de l'école primaire afin de découvrir les gestes de premiers secours, et apprendre ensemble les bon réflexes pour PROTÉGER, ALERTER, SECOURIR. Une expérience enrichissante pour tous, à renouveler pour le plaisir de tous.



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS GRAND RETOUR DU BAL DU 13 JUILLET

L'amicale de sapeurs-pompiers de Balan a eu le plaisir de participer comme chaque année au Téléthon, un événement que nous affectionnons particulièrement, parallèlement à la vente de sapins de Noël, dont une partie des bénéfices a été reversé à l'évènement caritatif.

Après une période où il était impossible de se réunir, nous vous proposons cette année le grand retour de notre traditionnel bal du 13 juillet, ou nous avons tous hâte de vous revoir, avec encore plus de surprises !

Cette année, une nouveauté pour notre calendrier 2022, une confection 100 % tirée de nos clichés photos lors d'interventions, de manifestations ou de moments plus insolites, afin de découvrir d'avantage les visages de notre équipe.

Nous vous remercions pour l'accueil lors de notre traditionnelle distribution des calendriers et vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

BALAN PRATIQUE

LES INFORMATIONS UTILES À VOTRE QUOTIDIEN

ADMINISTRATIONS

Mairie de Balan

Maire : Patrick MÉANT
1, place de la Mairie - 01360 Balan
04 78 06 19 24
infos@ville-balan.fr - www.ville-balan.fr
Ouverture : les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 9h à 12h et de 16h à 17h30 les mercredis de 9h à 12h et le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois
Permanence du maire : les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 12h.

3CM

Président :
Philippe GUILLOT-VIGNOT
485, rue des Valets - 01120 Montluel
04 78 06 39 37
infos@cc-montluel.fr
www.cc-montluel.fr
Ouverture : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.

Conseil Départemental de l'Ain

Conseiller : Romain DAUBIÉ
Hôtel du Département
45, avenue Alsace Lorraine
01012 Bourg en Bresse Cedex
04 74 32 32 32
accueil@cg01.fr - www.ain.fr
Ouverture : 8h30 à 12h et 14h à 18h.

Maison France Services

485, rue des Valets - 01120 Montluel (derrière la gare)
04 78 06 70 40
franceservicescotiere@3cm.fr
www.cc-montluel.fr
Ouverture : du lundi au vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.

Perception

Trésorier : Alain MOISSON
85, av. Pierre Cormorèche - 01120 Montluel
04 72 25 99 25
Ouverture : du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h et le vendredi de 8h à 12h.

Préfecture de l'Ain

Préfet : Catherine SARLANDIE DE LA ROBERTIE
45, avenue Alsace Lorraine
01012 Bourg en Bresse
04 74 32 30 00
prefecture@ain.gouv.fr - www.ain.gouv.fr
Ouverture : tous les jours de 8h30 à 12h30.

Renseignements administratifs

3939 - www.service-public.fr

Voirie

Agence Dombes Plaine de l'ain
285, RD 61a - 01120 La Boisse
04 37 85 83 90
agence.dombespl@cg01.fr

ANIMAUX

S.P.A.

25, quai Jean Moulin - 69002 Lyon
04 78 38 71 71
spalyon@spa-lyon.asso.fr - www.spa.asso.fr

Centre animalier de rattachement

660, ch. de Chante Merle - 69970 Marennes
04 78 96 70 94 - marennes@sacpa.fr

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Bibliothèque

Espace associatif et culturel
295, rue Centrale - 01360 Balan
06 80 98 71 57
Ouverture : les mardis de 16h30 à 18h30 et samedis de 10h à 12h.

Local technique

rue des Ecoles - 01360 Balan

Complexe sportif

rue du Stade - 01360 Balan

Salle polyvalente

rue des Ecoles - 01360 Balan

Espace Associatif et Culturel

295, rue Centrale - 01360 Balan

COMMERCES

Epicierie «L'EmBALANt»

5, place de la Mairie - 01360 Balan
09 67 85 17 82
Ouverture tous les jours : du lundi au vendredi 7h30 à 13h et 15h30 à 19h30, samedi 7h30 à 13h et 15h30 à 19h30, dimanche 7h30 à 12h30.

Ferme-là

1546, route de Lyon - 01360 Balan
04 72 25 43 72

HC Hair

coiffure mixte
8, rue du Verdun - 01360 Balan
06 74 79 07 62

La Ferme du Terray

146, route de Lyon - 01360 Balan
04 78 06 51 53

Marché de Balan

place de la Mairie - 01360 Balan
chaque dimanche matin
animation 1^{er} dimanche du mois

M'Beauté

- institut de beauté
8, rue du Verdun - 01360 Balan
06 35 17 78 51

Melissa coiff

- coiffeuse
423, rue de Lyon - 01360 Balan
06 63 26 73 34

N.V. Gourmandises

- pâtissier
1036, rte de Lyon - 01360 Balan
06 23 54 63 06

SPAR

1726, Route de Lyon - 01360 Balan
04 74 98 37 88

Tariq Chabana

alimentation générale
1658, route de Lyon - 01360 Balan
04 72 25 06 42

CULTE

Presbytère

Père : Patrick de Varax
01120 Montluel - **04 78 06 11 60**
paroisse.montluel@orange.fr
www.paroissemontluel.fr
Messe : un dimanche sur deux à 11h à Balan ou Béligneux.

VOS DÉMARCHES EN LIGNE

Vous pouvez désormais effectuer toutes vos démarches en ligne sur le site service-public.fr

- changement d'adresse,
- dossier demande de cartes d'identité, de passeports,
- demande d'acte de naissance,
- demande d'inscription sur les listes électorales,
- recensement citoyen obligatoire,
- autorisation de sortie du territoire,
- achat de timbres fiscaux,
- certificat de situation administrative (non gage),
- télépoints (solde des points du permis de conduire, duplicata de carte grise ...).



PAPIERS - CITOYENNETÉ

Etat civil, Passeport, Elections,
Papiers à conserver,
Carte d'identité...



FAMILLE

Allocations Familiales, Naissance,
Mariage, Pacs, Scolarité...



SOCIAL - SANTE

Carte Vitale, Chômage, Handicap,
RSA, Personnes âgées...



TRAVAIL

CDD, Concours, Retraite,
Démission, Période d'essai...



LOGEMENT

Allocation logement,
Permis de construire,
Logement social, Fin de bail...



TRANSPORT

Carte grise, Permis de conduire,
Contrôle technique,
Infractions...



LOISIRS

Animaux, Permis bateau,
Tourisme,
Permis de chasser...



ÉTRANGER

Titres de séjour,
Attestation d'accueil,
Regroupement familial...



JUSTICE

Casier judiciaire, Plainte,
Aide juridictionnelle, Saisie...



ARGENT

Crédit immobilier, Impôts,
Consommation, Livret A,
Assurance, Surendettement...

Gedimat

Crevat

Au cœur de l'ouvrage.

1481 Avenue des Près Seigneurs
01120 DAGNEUX
Tel : 04.78.06.12.48 - Fax : 04.78.06.07.02
crevat@gedimat.fr

La ferme du Terray

146, route de Lyon - 01360 Balan - 04 78 97 32 31



Ouverture : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h.

AUTO DEMOLITION CALARD

Tél. : 04 72 25 91 99 - Fax : 04 72 25 93 37



Route de Pont de Jons - 01360 BALAN

www.calardfreres.fr - calardfrere@wanadoo.fr

RCS Bourg 8408 018 729 - Siret 408 018 729 00017 - APE 371Z

JLC MAINTENANCE

Entretien & dépannage
de votre chaudière

GAZ - FIOUL - SOLAIRE - BOIS

04 78 06 79 52
jlcmaintenance@orange.fr

CULTE

Église Evangélique Protestante

Contact : Andrée Granes
06 62 36 76 49
31, place de La Valbonne
01360 Balan
- étude biblique tous les jeudis de 20h30 à 21h30
- prière 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois à 20h30

DÉCHÈTERIE COMMUNAUTAIRE DU MOULIN

rue de la Plaine - 01120 La Boisse
Ouverture : du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h45.

DÉPANNAGE 24H/24

Urgences ENEDIS

330, av. de St Maurice - 01700 Miribel
09 72 67 50 01

Urgences ENGIE

330, av. de St Maurice - 01700 Miribel
0 810 47 33 33

Suez (eau)

ch. du Derontet - 01360 Béliigneux
Urgences : **0 810 796 796**
Clientèle : **0 977 408 408**

Assainissement

3CM - **04 78 06 39 37**

EMPLOI

Centre d'Information et d'Orientation

34, rue Général Delestraint
B.P. 106 - 01000 Bourg en Bresse
04 74 21 34 08
cio-bourg@ac-lyon.fr
www.cio-bourg.orientation-lyon.org
Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Mission Locale Bresse Dombes Côtière Site de la Côtière

65, rue du Tour - 01700 Miribel
04 72 88 08 88

Pôle Emploi

rue des Verchères - 01800 Meximieux
3949 - www.pole-emploi.fr
Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Satoemplois

04 72 22 89 31
satoemplois@lyon.aeroport.fr

JOURNAUX

La Côtière

JITIAUX Sabrina
06 61 78 80 39
jitiauxsabrina@gmail.com

La Voix de l'Ain

CORNATON Pierre
p.cornaton@voixdelain.fr

Le Progrès

GUILLET Frédérique
06 84 32 42 01
fredguillet@outlook.fr

JUSTICE

Tribunal de Grande Instance

4, rue du Palais - B.P. 306
01011 Bourg en Bresse cédex
04 74 24 19 53
Ouverture :
8h15 à 11h45 et 13h30 à 17h.

Tribunal d'Instance

rue du Palais - 01600 Trévoux
04 74 08 89 00
Ouverture :
8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30.

LOGEMENT

Adil

34, rue Général Delestraint 01000 Bourg en Bresse - **04 74 21 82 77**
Permanence le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 14h à 17h sur rendez-vous.
adil.01@wanadoo.fr - www.adil.org/01

Dynacité

52b, avenue Paul Painlevé
01500 Ambérieu en Bugey
04 74 40 94 20 - www.dynacité.fr
Ouverture : 9h à 11h45 et 13h30 à 17h
sauf vendredi à 16h15, fermé le jeudi matin.

Semcoda

26, avenue de l'Europe
69140 Rillieux La Pape
04 78 97 08 50 - www.semcode.com
Ouverture : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
sauf vendredi 8h30 à 12h.

Ain Habitat

22, rue de la Grenouillère
01000 Bourg-en-Bresse
04 74 22 80 80

POSTE

Camp de La Valbonne

01360 Béliigneux - **04 37 85 83 50**

Ouverture : lundi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
mardi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
mercredi et samedi de 9h à 12h.

Relève du courrier :
tous les jours ouvrables à 15h, samedi à 11h.

Distribution : **3631**

Centre Courrier :

828 Rue de la Craz
01120 Dagneux
Ouverture : tous les jours 8h-11h30
et 12h30-16h, samedi 8h-12h.

POMPES FUNÈBRES

Marbrerie Rosset

ch. Gillard - Z.I. Les Chartinières
01120 Dagneux - **04 78 06 18 04**

Pompes funèbres de la Côtière

Z.I. Les Verchères - 01800 Meximieux
04 74 61 05 25

Pompes funèbres Pinault

2bis, rue de la Gare
01700 Miribel - **04 78 55 18 31**

RESTAURANTS & HÔTELS

Au vieux four (pizzas à emporter)
117, rue du Mollard - 01360 Balan
06 11 03 44 32

Brasserie Kako

1694, rte de Lyon - 01360 Balan
04 72 88 34 81

La Balandrine (pizzas à emporter)
place de la Mairie - 01360 Balan
04 72 25 97 20 - 06 09 38 97 00

Le Bandière

393, front de Bandière - 01360 Balan
04 78 06 35 61

Le Bosphore

9, pl. de la Valbonne - 01360 Balan
04 87 77 84 12

Le Duplex

1160, rte de Lyon - 01360 Balan
04 87 24 72 78

SANTÉ

Bey Bernard psychologue
176^{bis}, rue de l'Eglise - 01360 Balan
06 85 23 20 59

Castera-Garly Laëtitia infirmière
708, rue Centrale - 01360 Balan
09 67 25 25 14 - 06 78 21 62 59

Duchamp Christiane médecin généraliste
78, rue de l'Europe
01360 Béliigneux
04 72 25 76 14

Llorens Laëtitia ostéopathe
8, rue de Verdun - 01360 Balan
06 95 89 75 06

Vacca Aurélie ostéopathe
158, rue des Mouilles - 01360 Balan
07 81 16 05 57

SCOLAIRE

Collège Emile Cizain
Principal : M. Feyeux
13, av. d'Ostfeldern - 01120 Montluel
04 78 06 17 24

Collège Marcel Aymé
Principale : A. Antoni
ch. du Marigneux - 01120 Dagneux
04 78 06 28 00

Ecole élémentaire «L'Orée du Bois»
Directrice : O. Tillet
148, rue des Ecoles - 01360 Balan
04 78 06 23 61

Ecole maternelle «Les Lilas»
Directrice : E. Ansanay-Alex
207, rue des Ecoles - 01360 Balan
04 78 06 17 28

École privée Saint-Vincent-de-Paul
Direction : A. Mancone
310, Grande Rue - 01120 Montluel
09 62 27 43 24

NUMEROS D'URGENCE SOS

Médecin de garde	116 117	Centre anti-poison	04 72 11 69 11
Sapeurs-Pompiers	18	Sos suicide	04 78 52 55 26
Gendarmerie	17	Pharmacie de garde	3237
Samu	15	Appel d'urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler	114 (sms)
Drogues Alcool Tabac	113	Vétérinaire de garde	04 72 30 40 40
Allo enfance maltraitée	119	Harcèlement scolaire	3020
Violence Femmes	3919		
Sida Infos	0 800 840 800		

TRANSPORTS

Aéroport St-Exupéry
0 826 80 08 26
www.lyonaeroports.com

Cars Philibert
04 74 46 19 19

Euro Taxi
06 85 20 53 40

Gare SNCF - 36 35
www.voyages-sncf.com

NC TaxiCôtère
07 83 22 76 94
(communes de rattachement Balan n°01 et Montluel n°03)

Taxi de la Côtière
04 72 25 92 14
(commune de rattachement Montluel)

Taxi Jacques
06 58 38 63 60

Transport à la demande de la 3CM
04 78 98 56 26
https://philibert-transport.fr/les-differents-reseaux/reseau-3cm ou via l'appli 3CM & MOI

Transports Faure
04 74 61 10 35

2022

10-24 AVRIL
ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

12-19 JUIN
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

VOS ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

SALLE POLYVALENTE

(capacité d'accueil 400 personnes)

La salle polyvalente est mise à la disposition des écoles et des associations durant la semaine pour la pratique de différentes activités (gymnastique, danse, tir à l'arc...). Notre policier municipal, Patrick Ducarre assure le suivi des locations (remises des clés, états des lieux, contrôles divers...).

La salle polyvalente peut être louée aux Balanais comme aux personnes extérieures. Toute réservation donne lieu au versement d'arrhes lors de la signature du contrat de location, pas de réservation par téléphone, renseignement sur la disponibilité uniquement.

TARIFS 2022	Habitants	Montant des arrhes	Extérieurs	Montant des arrhes	
une journée*	400 euros	150 euros	600 euros	200 euros	
un week-end	600 euros	200 euros	900 euros	300 euros	
Caution salle	900 euros	Caution ménage	200 euros	Dépôt garantie tri sélectif	75 euros

*samedi (salle à disposition du vendredi 13h30 au dimanche 8h) *dimanche (salle à disposition du dimanche 8h au lundi 8h30)
Dans tous les cas, la salle est restituée vide, rangée et nettoyée. La vaisselle est mise à disposition sur simple demande et sans surcoût (200 convives environs).

SALLE DE L'AMITIÉ

(capacité d'accueil 30 personnes)

La salle de l'amitié est exclusivement réservée aux Balanais, sous-location interdite, et pour le week-end complet. Un justificatif de domicile sera demandé pour toute location.

Cette salle ne peut être louée que pour des repas organisés le midi, pas de soirées festives (salle pour 30 personnes, kitchenette attenante et sanitaires).

TARIFS 2022	Location	Montant des arrhes	Caution	Dépôt garantie tri sélectif
Salle de l'Amitié	150 euros	50 euros	350 euros	75 euros

MATÉRIEL

La mairie propose, aux Balanais exclusivement, de louer des tables et des bancs de type brasserie. La location minimale est d'un ensemble de 5 tables et 10 bancs. Les Balanais peuvent aussi louer le chapiteau (6mx10m).

Coûts de la location :

5 tables + 10 bancs = 35 euros (caution 170 euros)
1 ensemble supplémentaire = 5 euros
chapiteau = 70 euros (caution 500 euros)

Pour tous renseignements complémentaires :
Malvina Duhamel - 04 78 06 19 24



GIRERD François - 06 32 23 67 50
gtenvironnementetpaysage@gmail.com

ÉTAT CIVIL

POPULATION BALANAISE EN 2021

NAISSANCES

08/01/2021 LEFEBVRE Félix, Gabriel
18/01/2021 BACO Sya, Daika, Bernadette
19/01/2021 PUJOS Oriana, Floriane
09/02/2021 DI PIETRO Alessio
21/03/2021 HOARAU Leïana
25/03/2021 GUENEZAN Gabin, Joël, William
27/03/2021 HAITI Mani'ihere, Rawen, Tehihioteaumati
30/03/2021 GOUVERNET Iris, Lou, Alba
11/04/2021 ESTEVE Romy, Christine, Catherine
11/04/2021 CHEYSSAC ALVES Élyas, Joël, Mario
13/04/2021 SEEBURRUN Kaël, Aarav
16/04/2021 GARNIER Loélyne, Gaëlle
17/04/2021 VAN QUACKEBEKE Jaymi
02/05/2021 BRUYANT Malo, Mathéo, Jean
11/05/2021 GAGNEUX Victoria
13/05/2021 AHMED Shakry
16/05/2021 PELOSSIER Méryl, Laurie
21/05/2021 ALVAREZ Hanaé, Suzy
26/05/2021 BOUSSADIA Elyne
02/06/2021 OZIER-LAFONTAINE Ylann
21/07/2021 TREMEAUX Djayann
07/08/2021 DURBISE Romy, Isabella, Maddy
11/08/2021 LOUIS COSTE-COUTENCEAU Alba
12/08/2021 DENIS Mathis, René, Louis
12/09/2021 BOUCHERY Miliana, Héloïse, Coralie
06/10/2021 FOUCAULT Giulian
19/10/2021 PEILLEX Archie
25/10/2021 VATILLEUX AYED Noah, Maurice
01/11/2021 OUMIRA Liv, Baya

MARIAGES

20/03/2021 FOLACHIER Mickaël, Sébastien et BEN MERIEM Najet
19/06/2021 PONT Christophe, Olivier et CARTON Lydie, Aurélie, Jeanne
10/07/2021 VEYRENC Jeremie et GARCIA Laetitia
28/08/2021 ARNAUD Philippe, Robert, Stéphane et SAINT-DIDIER Gwendolyn
18/09/2021 VERDU LUBRANO Yoan et SANGRIGOLI Vanessa, Irène, Maria
30/10/2021 RAURAHU Walter, Timona et UTIA Heimata, Ouvea
13/11/2021 SAUVAGE Franck, Yves et PATOLE Angélique, Nicole, Berthe
27/11/2021 FARGEAS Cédric, Denis et GILBERT Elodie, Jacqueline, Germaine
27/11/2021 BEN HADJ YAHIA Wael et TAYEBI Rim

PACS

01/02/2021 FRANKOWSKI Sébastien et ALCARAZ Nelly
05/03/2021 HATTABI Aurélie et CHAN-YEN-MAN Marie
22/03/2021 GONNARD Nicolas et BOULY Aurélie
12/07/2021 TROLLET Fabien et CHIPEAUX Marie
10/08/2021 TRIPLET Noémie et WENDT Emma
03/09/2021 ESCLAIR Benjamin et DAUGEARD Marie-Anaïs
23/09/2021 LEFEBVRE Regis et PAVILLOT Cécilia
27/09/2021 DAUPHIN Julien et BERARD Krystal

DÉCÈS

03/01/2021 DUCROS Denis, Jacques
07/03/2021 DEFENDINI Pacciola
26/04/2021 JULLIEN Jean-Paul
19/06/2021 GIVRE Renée
17/07/2021 DESMAISON Franck, Claude
20/08/2021 TREMBLAY Marie, Thérèse
11/09/2021 RACCURT Suzanne
20/09/2021 LACAND Daniel, Prosper, Lucien
30/09/2021 MANGIER Frédéric, Emile
14/10/2021 Enfant WEBER Aurore (MONNET)

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

09/10/2021 HAITI Mani'ihere



Magasin Quincaillerie Showroom E.P.I
263 rue des Chartinières
ZA de la plaine - 01120 Dagneux
04-37-85-81-85
contact@fi-cotiere.fr

Dépôt Acier
958 rue de la Craze
01120 Dagneux
04-37-85-81-88
contact@fi-cotiere.fr



TAXI JACQUES
24/7
06 58 38 63 60
855, RUE CENTRALE
01360 BALAN
SIRET 808 266 738 00018
ADS 602 LYON



TRAITEUR Chanel MONTLUEL
276, GRANDE RUE
01120 MONTLUEL
TÉL : 04.78.06.10.42
chanel.traiteur@orange.fr



Votre **TAXI DE BALAN**

est **de retour !**



Votre **taxi disponible** pour vos **transport toutes distances, Gares - Aéroports**

+ Conventionné CPAM

Changement d'adresse !

📍 260, chemin du Bichon
01360 BRESSOLLES

✉️ sasu.nc.taxi@gmail.com

Siret : 883 446 510 00017 - APE : 4932Z - N° T.V.A : FR 06 883 446 510
A.D.S Taxi N°3 MONTUEL & A.D.S Taxi N°1 BALAN

Nicolas CARRET | 📞 **07 83 22 76 94**



Ets E. VIGNE
Mondial Chapiteaux

Fabrication - Réparation - Vente
Confection de Bâches sur mesure
piscine, pergolas, remorque, jardin, ...

272, Route de Lyon - 01360 BALAN - Tél. 04 72 25 42 42 - Mail : e.vigne01@gmail.com
www.etsvigne.com

SUPER  **Montluel**

16, cours de la Portelle - 01120 Montluel - 04.78.06.26.78
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h, le dimanche de 9h à 12h.



COURSES  **.com**

 **location**



... pour vous, près de chez vous !